

Aujourd'hui: Soleil, passages nuageux
Ennuagement en fin de journée
Minimum - 21° Maximum - 10°
Demain: Ciel variable

DETAILS PAGE A2

Aujourd'hui



S3 CANADIEN 4 NORDIQUES 3

Le Canadien se reprend aux dépens des Nordiques, l'emportant 4-3 au Forum après avoir baissé pavillon 4-1 la veille au Colisée de Québec.

A4 LOI 101

Au moins 500 personnes ont signalé formellement aux autorités, le mois dernier, des cas d'infraction aux dispositions de la Loi 101.

A12 GORBATCHEV

Mikhail Gorbatchev profite de la visite au Kremlin d'une délégation US pour prôner de meilleurs rapports entre les États-Unis et l'URSS.

Sommaire

Annonces classées..... C10, D12, D13, E1 à E6

Arts et spectacles
inform..... D7 à D11, D14
horaires..... B8
Bandes dessinées..... E2
Campus..... B6
Décès, etc..... E6
Economie..... cahier C
Etes-vous observateur?..... D12
Feuilleton..... E1
Horoscope..... D13
Le monde..... A12, A13
Mots croisés..... E5
-Mot mystère..... E3
Television..... D8, D9
Vivre aujourd'hui
Décoration..... D1 à D3

TABLOÏD SPORTS
Mots croisés..... 14
Réjean Tremblay..... 5

Hydro réclame une hausse de tarifs de 4,9%

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

Hydro-Québec réclame le feu vert du gouvernement québécois pour appliquer une hausse tarifaire de 4,9 p. cent pour l'ensemble de ses clients, toutes catégories confondues, mais les ménages québécois doivent s'attendre à encaisser une augmentation supérieure à cette moyenne à compter du 1er mai. C'est ce qui ressort du plan de développement d'Hydro-Québec pour l'année 1987.

Dans le plan préliminaire de la société d'Etat en date du 10 décembre 1986, on songeait à un taux moyen d'augmentation

La hausse serait supérieure pour les ménages

de 4,7 p. cent et de 5,2 p. cent pour les ménages québécois.

Le taux exact d'augmentation pour les ménages québécois (appelé le marché domestique) n'est pas précisé dans le document du 22 janvier dernier. Cependant, les principes mis de l'avant pour moduler la grille tarifaire selon les différentes catégories de clients indiquent clairement que ce sont les ménages québécois qui seront appelés à fournir le plus grand effort financier, si le gouvernement y consent.

Hydro-Québec insiste d'abord sur la nécessité de rétablir une marge de manoeuvre

financière pour les années où elle « pourrait faire face à une combinaison de manque à gagner et de dépenses supplémentaires. »

Et pour bien situer les enjeux, la direction d'Hydro-Québec soutient que la capacité d'emprunt à des conditions avantageuses est primordiale, « tout particulièrement dans la perspective où Hydro-Québec devra de nouveau investir dans de grands équipements de production au début des années 1990. »

Sans la désigner nommément, la phase 2 de la Baie James chère au premier ministre

Bourassa pourrait bien inspirer de tels propos.

Hydro-Québec considère qu'on a jusqu'ici épargné les consommateurs québécois en leur accordant des prix non conformes à la réalité du prix de revient.

La direction d'Hydro-Québec fait remarquer que les tarifs pratiqués à l'endroit des petites et moyennes entreprises commerciales et industrielles ainsi que des institutions entraînent des taux de rendement élevés, soit 29,2 p. cent et 27,9 p. cent respectivement. Par contre, les tarifs pour l'usage domestique dégagent un rendement presque nul, fait-on ressortir.

VOIR HYDRO EN A 2

Liberace n'est plus

AP et UPI
PALM SPRINGS, Californie

Liberace, le flamboyant pianiste dont les costumes étincelants et l'inlassable bonne humeur a ravi le public américain durant 40 années, est décédé hier dans sa demeure de Palm Springs, à l'âge de 67 ans.

Des douzaines d'admirateurs s'étaient réunis devant la grande maison dès lundi, peu après qu'on eut annoncé que le musicien était gravement malade.

Joel Strote, l'avocat du fantaisiste, leur avait déclaré, hier vers le milieu de la matinée, que « la fin était proche ». A 2h05, il annonçait que Liberace venait de mourir.

A la fin de janvier, Denise Collier, qui s'occupait de la publicité de Liberace, avait révélé que celui-ci souffrait d'une anémie pernicieuse compliquée d'emphysème et d'une insuffisance cardiaque.

Le 24 janvier, le Sun de Las Vegas affirmait tenir de bonnes sources que Liberace était atteint du SIDA et qu'il avait moins d'un an à vivre.

Seymour Heller, l'impressario du musicien, avait catégoriquement démenti la nouvelle et exigé une rétractation du journal, qui lui fut refusée. Il avait alors précisé que Liberace souffrait d'une anémie due au régime constitué exclusivement de pâtes qu'il s'imposait depuis deux mois.

Comme on lui demandait, lundi, de commenter l'article du Sun, le Dr Elias Ghanem,

VOIR LIBERACE EN A 2
SUITE DES INFORMATIONS EN D 7



PHOTO KEYSTONE

À une certaine époque, le flamboyant Liberace était l'artiste le mieux payé de Las Vegas, gagnant jusqu'à \$200 000 par semaine. Ses costumes de scène lui coûtaient \$2 millions par année.

« Il n'y a pas de honte à être lobbyiste »

- Roger Nantel

PIERRE GRAVEL

« À cause de l'affaire Oerlikon, on est en train de se faire passer un Québec par les autres régions du Canada et il sera de plus en plus difficile pour le gouvernement fédéral de prendre des décisions qui pourraient nous être collectivement favorables. »

Avortement: la CÉCM va consulter les parents

MADELEINE BERTHAULT

Le Conseil des commissaires de la CÉCM considère qu'il est « absolument inadmissible » que des adolescentes enceintes puissent obtenir un avortement thérapeutique à l'insu de leurs parents et sur les heures de classe.

« Une mineure, même âgée de plus de 14 ans, ne devrait pas être en mesure d'obtenir des soins médicaux, y compris la contraception ou l'avortement, sans le consentement de ses parents et sans même que ceux-ci en soient informés », a déclaré hier soir le président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, M. Michel Pallascio.

Toutefois, l'ensemble des parents des élèves de la CÉCM seront consultés à ce sujet. Le directeur général, M. Laurent Portugais, a été chargé de voir à la réalisation d'une telle consultation.

En attendant, le Conseil des commissaires a tenu à rappeler aux directeurs d'écoles qu'ils ont, « de par la loi, le pouvoir et l'obligation de contrôler les absences des élèves pendant les heures de classe et d'aviser les parents de telles absences ». M. Pallascio explique que les parents confient leurs enfants à l'école, qui prend le relais de l'autorité parentale.

Confidentialité

Pour Mme Jocelyne Perreault, qui représente les parents des élèves du secondaire à la table des commissaires, il y a deux aspects importants dont il faut tenir compte: la confidentialité lorsqu'un adolescent consulte un professionnel d'une part, la fréquentation scolaire et les absences d'autre part. « Personnellement, à titre de parent, je veux savoir si mon enfant s'absente de l'école; mais je trouve que c'est à moi qu'il revient de lui parler, d'engager le dialogue pour en connaître la raison. » Cela pourrait même être l'occasion d'un rapprochement entre un parent et son enfant, qui se rendrait compte qu'on s'intéresse à lui et à ce qu'il fait.

Quant à la confidentialité, Mme Perreault croit qu'il faut être prudent: cet aspect est particulièrement important dans les cas de jeunes maltraités à la maison, d'inceste, etc., bien plus nombreux que les cas d'avortement. Elle souligne à ce sujet que les médias ont eu tendance à « dramatiser » et que les faits rapportés sont loin de constituer une pratique courante. Ils seraient rares au point d'être difficilement identifiables. Enfin, Mme Per-

Roger Nantel, un relationniste dont les contacts privilégiés avec le Parti conservateur de Brian Mulroney sont bien connus, ne fait pas mystère de son rôle de « conseiller en relations gouvernementales » auprès de la société Oerlikon. Bien au contraire: il s'en vante.

« Oui, il y a des groupes de pression qui se sont employés à remporter pour le Québec des victoires importantes comme l'établissement d'Oerlikon à Saint-Jean-sur-Richelieu et le contrat d'entretien des F-18 à l'aviation Canadair », a-t-il déclaré hier à LA PRESSE. « Et on n'a pas à en avoir honte. On a simplement fait comme cela se pratique depuis longtemps à Toronto et ailleurs au Canada. »

Laissant à la GRC le soin de tirer au clair la nébuleuse question de la spéculation sur le terrain acheté par Oerlikon à Saint-Jean-sur-Richelieu, Roger Nantel a envie de parler d'autre chose. De façon plus globale, il se préoccupe surtout de l'image négative qui, dans la foulée de « la passe de Saint-Jean », rejait sur le Québec et sur l'ensemble des groupes de pression qui « se battent pour attirer ici des investissements importants ».

« Il ne faut pas se faire d'illusions: Montréal doit lutter à armes égales avec Toronto où des lobbies très efficaces s'activent depuis longtemps. Il n'est que normal que des spécialistes d'ici, qui disposent de bons contacts auprès des gouvernements, les fassent intervenir en faveur du Québec. Et que pour arriver à de meilleurs résultats, ils assurent, dans l'autre sens, la plus grande cohésion possible entre tous les groupes de pression désireux de se faire entendre par le gouvernement. Tant mieux si nos bons contacts personnels avec les hommes politiques et les fonctionnaires rendent notre travail plus efficace. »

Mais n'est-il pas concevable que les messages circulent en sens inverse? Que les lobbies fassent savoir à leurs clients désireux de s'établir ici qu'ils auraient avantage à nommer tel ou tel personnage près du pouvoir

VOIR NANTEL EN A 2



PHOTO J.-Y. LETOURNEAU, LA PRESSE
Roger Nantel

Des critiques élogieuses pour « Le Déclin » à Paris

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale
PARIS

Il ne faut pas crier victoire trop tôt, mais jamais un film québécois n'aura connu à Paris un aussi bon départ à son lancement. Jusque-là rien d'extraordinaire: sauf cas d'espèce, les films précédents ont été des échecs commerciaux ou des succès micro-cinématographiques. Mais il y a mieux: les spécialistes parlent déjà d'un succès à la Rohmer, à la Resnais, ou comparable au dernier bijou du cinéma new-yorkais, *Down by Law* de Jim Jarmusch. Cela veut dire plus de deux cent mille spectateurs pour Paris et la banlieue, ou encore une bonne place parmi la vingtaine de films à succès dans une journée, une « ligue majeure » où l'on ne retrouve pratiquement que des productions françaises ou américaines.

Trois raisons à cet optimisme. L'affluence aux sacro-saintes premières séances du mercredi a été plutôt bonne. La critique est non seulement élogieuse mais surtout surabondante dès la première journée. Enfin, le lancement et la promotion ont été remarquables et les distributeurs ont l'intention de « soutenir » le film de Denys Arcand.

Côté critique, il y a des signes qui ne trompent pas. *Le Déclin* n'a pas seulement des articles extrêmement favorables (à l'exception d'une brève exécution dans *Libération* qui conclut: « aux lions les crétiens »), il s'étale dans les médias dans des dimensions impressionnantes. Pour rester dans le ton du

film, disons que les critiques se sont « grouillé le cul ». Hier matin, avant même la première séance, absolument tous les quotidiens publient un papier, long en général.

Cela va du *Figaro* de droite au *Matin* socialiste, de la communiste *Humanité* à la catholique *Croix*. Les quatre grands « news magazines » ont déjà « donné » ou vont le faire dans les prochains jours. Rien qu'à la radio de France-inter (Radio-Canada avec une forte audience en plus), Denys Arcand est passé trois fois en quatre jours, et dans des émissions respectées. Si on met tout ça ensemble, c'est le traitement que Paris réserve aux films « événements »; le film d'Arcand est désigné au public cinéophile comme une oeuvre de première importance.

Sur le fond, tous les commentaires sont flatteurs, à part la saute d'humeur de *Libé*. Dans *Le Figaro*, on parle de « brillant mariage du XXe siècle ». *Le Matin*, qui lui consacre une page entière (reportage plus critique), rappelle que le film « a battu tous les records de recettes du cinéma québécois » et déclare: « Arcand est le seul cinéaste québécois à avoir réussi la sortie du piège du provincialisme. » Dominique Jamet, vedette du *Quotidien de Paris*, lui consacre un très long papier où il dit notamment: « On pense souvent, dans un autre registre, aux mieux réussis des Woody Allen... interprètes, tous merveilleux... quel délice de film. »

VOIR « LE DÉCLIN » EN A 2
SUITE DES INFORMATIONS EN D 8



Toutes les 9 minutes, Royal LePage vend une maison quelque part au Canada.

842-5011



ROYAL LEPAGE
C'EST BON DE CONNAÎTRE DES CONNAISSEURS



Le maire de Montréal ne peut être également président du RCM, selon les règles de ce parti. Aussi le RCM s'est-il donné une nouvelle présidente, hier. Il s'agit de Marie-Hélène Côté, élue sans opposition, à qui Jean Doré passait hier les rênes du parti. Membre du parti depuis 10 ans. Agente de recherche et de planification au Conseil du statut de la femme, elle travaille notamment avec des femmes de diverses communautés culturelles.

Jean Doré dresse le bilan de deux mois de pouvoir

Marie-Hélène Côté est élue présidente du RCM

MARIANE FAUREAU

■ Aucun accrochage sérieux n'a marqué la réunion du conseil général du RCM, hier soir, alors que le maire et président sortant du parti, Jean Doré, a fait le bilan des deux mois de « pouvoir » du RCM.

Le maire Doré a d'ailleurs clarifié les « rumeurs » qui ont pu agiter les esprits face à certains gestes posés par son administration.

« On n'a pas gagné la 6/49 et on ne dépense pas à hue et à dia », lance-t-il. Ainsi, il n'est pas question de construire un nouvel hôtel de ville même si on doit revoir l'aménagement des lieux pour accommoder tous les conseillers qui y travaillent à temps plein.

Quant aux attachés politiques, secrétaires et autre personnel de soutien de l'exécutif, M. Doré assure qu'on en compte actuellement 31 contre 43 pour l'équipe sortante. Même si on doit encore en engager quelques-uns, on n'attendra pas le même nombre, assure-t-il. Et leurs salaires sont moindres qu'antérieurement. Les seules dépenses supplémentaires vont à l'achat de micro-ordinateurs.

Décentralisation
Le maire s'est bien défendu devant la centaine de délégués de

son parti, de mettre en place une « super techno-structure » hermétique. Il a vanté les mérites de la création du poste de secrétaire général qui a permis d'accélérer les étapes visant la réorganisation des services et, éventuellement, leur décentralisation vers les quartiers.

« Le défi à relever, c'est de livrer la marchandise de façon méthodique et cohérente », a-t-il rappelé en évoquant les diverses actions qui sont, jusqu'ici, la réalisation des engagements électoraux du parti : abolition de la taxe d'eau ; réduction significative du taux de taxe ; gel des tarifs de la STCUM ; création de commissions, etc.

Il met au chapitre des bons coups le règlement avec les cols bleus « tout en sauvegardant les principes qu'on défendait », l'entente avec Québec sur les dons aux organismes à but non lucratif maintenant soumis à la taxe d'affaires.

Le RCM qui s'est officiellement donné une nouvelle présidente, hier soir, a entièrement approuvé son président sortant, qui estime possible de « démontrer qu'un parti au pouvoir peut aussi être un parti vivant ».

Aussi Jean Doré invite-t-il le parti à « continuer d'être ce qu'il a toujours été, à l'écoute des be-

soins de la population ». Il invite ses membres à être « les invités et les yeux de l'administration », tout en continuant à jouer un rôle de critique.

Marie-Hélène Côté, 40 ans, a été élue présidente du RCM. Membre du parti depuis 1977, elle fut membre de l'exécutif en 1979-80. Après 1982, elle a participé à la mise sur pied du Comité d'intégration des femmes à la vie politique municipale, où elle oeuvre toujours.

Elle insiste sur la nécessité de mettre en place des mécanismes adéquats de circulation de l'information pour assurer la cohésion entre les diverses composantes du parti. Ce qui ne manque pas d'à propos, le RCM ayant à s'ajuster entre le « pouvoir » détenu par les seuls élus et la participation dont le désir est si fort à la base.

À preuve, cette proposition du district Ville-Marie, discutée hier et voulant « que le conseil exécutif consulte le conseil général du RCM sur les mandats que l'administration veut confier à chacune des commissions » du conseil municipal.

Une autre, émanant du district de Villieray, demande que l'administration municipale réserve un espace dans les journaux « pour publiciser les actions de l'administration municipale et les activités du conseil ».

SUITE DE LA UNE

HYDRO

Hydro réclame une hausse de tarifs de 4,9%

« En d'autres termes, le manque à gagner résultant de tarifs trop bas au secteur domestique est actuellement compensé par des tarifs plus élevés dans les autres secteurs », peut-on lire. Cet interférentiel « empêche de dégager un taux de rendement normal et risque d'être la cause d'augmentations tarifaires brusques à plus long terme », avertit-on.

Hydro-Québec suggère donc d'entreprendre au plus tôt la correction de ces écarts pour que chaque marché puisse être rentable en lui-même. « Pour que le marché domestique puisse maintenant dégager un taux de rendement de 13 p. cent, il faudrait que le prix moyen qui lui est appliqué passe de \$0,42 à \$0,49 par kilowatt/heure, ce qui représenterait une augmentation brusque de l'ordre de 14 p. cent. »

Mais Hydro-Québec assure qu'elle n'a pas l'intention de corriger la situation aussi abruptement, qu'elle tiendra compte de l'évolution de la situation économique et de celle des prix des concurrents, et qu'elle échelonnera sur plusieurs années la correction des écarts.

Pour aider à faire avaler la pilule, Hydro-Québec projette d'intensifier le dialogue avec les associations de consommateurs, notamment sur les moyens de venir en aide aux clients ayant des difficultés de paiement.

Au cours des quatre dernières années, les hausses moyennes tarifaires à Hydro-Québec ont totalisé 16,3 p. cent : 7,3 p. cent en 1983, 3,4 p. cent en 1984, 2,5 p. cent en 1985 et 5,4 p. cent en 1986.

John Ciaccia

Par ailleurs, le ministre de l'Énergie et des Ressources John Ciaccia a déclaré hier qu'il n'est « absolument pas question » que les tarifs d'électricité soient haussés au Québec simplement pour financer des constructions additionnelles de barrages.

Interrogé à son arrivée à la ré-

union du conseil des ministres, M. Ciaccia a rappelé que déjà plusieurs facteurs influent sur le prix de l'électricité vendue au Québec même : le prix du pétrole, le taux d'inflation et le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain, ainsi qu'entre le dollar canadien et les autres devises étrangères.

Mais, a-t-il certifié, il n'est « absolument pas question d'inclure dans une hausse tarifaire un montant pour des constructions additionnelles » par Hydro-Québec.

« On peut signer ces contrats (actuellement en négociation) sans affecter les tarifs à la hausse », a-t-il tenu à rassurer.

Le ministre est cependant loin de garantir qu'il n'y aura pas de hausse des tarifs d'électricité. Il a même laissé entendre que le prix de l'électricité pourrait augmenter encore cette année.

Hydro-Québec doit d'abord formuler sa propre recommandation de hausse tarifaire au conseil des ministres, après avoir présenté son plan d'immobilisations pour les années à venir. Le conseil des ministres étudiera le plan d'immobilisations pour 1987 et la hausse tarifaire. Ce n'est qu'ensuite que le ministre Ciaccia et ses collègues décideront s'il doit y avoir hausse et, le cas échéant, à quel niveau.

M. Ciaccia a affirmé en anglais que récemment, « il n'y a pas eu une année sans qu'il n'y ait d'ajustement aux tarifs d'Hydro-Québec ».

Il se défend bien, toutefois, de « vendre » à l'avance une future hausse de tarif aux Québécois. « Je ne vends rien. Je ne fais que rappeler qu'il faut faire de l'équilibre, pour fixer le prix de l'électricité, entre l'inflation, le prix du pétrole et le change avec les devises étrangères », a-t-il dit.

À cause d'emprunts considérables contractés en dollars américains par Hydro-Québec, la variation entre les dollars canadien et américain peut entraîner une grande fluctuation du prix de l'électricité.

Pour chaque cent américain de dévaluation du dollar canadien, c'est \$28 millions en perte nette pour Hydro-Québec, citait en exemple M. Ciaccia. En devise

étrangère, la perte se chiffre à \$10 millions pour Hydro-Québec. Et lorsque Hydro-Québec perd des revenus sur lesquels elle comptait, elle doit compenser par d'autres sources.

LIBERACE

Libérace meurt à 67 ans

médecin du musicien, avait simplement déclaré : « Il a vécu sa vie en privé, et il a le droit de mourir de la même façon ».

Un enfant prodige

Né Wladziu Valentino Liberace le 16 mai 1919 à West Allis, Wisconsin, d'une mère polonaise et d'un père italien, Liberace avait entrepris sa carrière comme enfant prodige à l'âge de quatre ans, en jouant de la musique classique. À 15 ans, il joua en soliste avec l'Orchestre symphonique de Chicago. Il devait opter pour la musique populaire dans les années cinquante, devenant bientôt l'un des musiciens les plus adulés des États-Unis.

À une certaine époque, Liberace était l'artiste le mieux payé de Las Vegas. Vers le milieu des années 50, il gagnait \$50000 par semaine, somme qui devait plus que quadrupler par la suite. Il se produisit même à la télévision, où il eut longtemps son propre show, et joua dans plusieurs films.

Toujours souriant, vêtu de costumes rutilants et jouant sur un piano blanc sur lequel trônait toujours un chandelier, Liberace attirait des milliers d'admiratrices tout aussi frénétiques que celles qui hantaient les concerts des Beatles.

On estime que ses costumes de scène lui coûtaient \$2 millions par an. Le strass dont il les ornait était taillé à la main et importé d'Australie. Il se changeait au moins quatre fois durant ses concerts, et il s'avançait souvent jusqu'au bord de la scène, invitant les spectateurs à toucher son costume, en disant : « Après tout, c'est vous qui l'avez payé ».

Prenant son temps, et parfois presque inaudible, il passait d'un morceau à l'autre avec un charme irrésistible, et ses fioritures au clavier lui valaient des ovations continues.

Et les critiques ?

Toutefois, en dépit de son succès, le musicien était souvent l'objet de critiques de la presse, qui n'appréciait pas ses bouffonneries au piano. Cela ne semblait cependant pas l'affecter outre mesure : comme on l'interrogeait un jour sur un article formulant des commentaires peu favorables sur ses talents musicaux, Liberace eut cette répartie demeurée fameuse : « Je pleure chaque fois que je vais déposer mon argent à la banque ».

Mais ces dernières années, ses qualités de pianiste semblaient avoir pris moins d'importance que ses talents de fantasiste. En 1985, il avait établi un record d'assistance au Radio City Music Hall de New York, jouant devant 110000 personnes. Le *New York Times* avait d'ailleurs décrit son style romantique, truffé de fioritures, de rengaines semi-classiques, de doubles octaves et de tremolos comme « un genre à part, qui fait de Liberace un colosse musical où le romantisme et le maniérisme très conscient se mêlent pour former une caricature complexe et très attachante ».

Sa vie privée avait elle aussi donné lieu à des critiques. Liberace a toujours démenti qu'il fût homosexuel, et en 1959, il avait gagné sur cette question une poursuite en diffamation de \$22400 contre le *Daily Mirror* de Londres. En 1982, son ex-chauffeur, Scott Thorson, l'avait traduit devant les tribunaux en affirmant qu'il lui avait promis une pension alimentaire de \$70000 par an lorsqu'il était venu vivre avec lui, mais qu'il était revenu sur cet engagement. Liberace régla finalement cette poursuite, en décembre dernier, pour \$95000.

NANTEL

« Il n'y a pas de honte à être lobbyiste »

dans leur conseil d'administration ? Ou à choisir tel terrain plutôt qu'un autre, tel bureau d'avocats ou d'ingénieurs ?

La question fait sourire Roger Nantel et bondir Viviane Landreville, sa vice-présidente exécutive. « Nos clients sont généralement des grandes sociétés qui n'ont pas besoin de nous pour leur dire quoi faire pour avoir des contrats du gouvernement », affirme Roger Nantel. « Ce n'est pas la notre rôle et, de toute façon, le dossier est généralement déjà très avancé lorsque nous y intervenons. Les spécifications techniques ont été étudiées par les spécialistes, la liste des soumissionnaires établie et les premières démarches effectuées. Notre travail consiste plutôt à guider notre client dans ses contacts avec le gouvernement et le milieu concerné pour mettre toutes les chances de son côté ».

Selon Guy Nadeau, un des collaborateurs de Roger Nantel, l'affaire Oerlikon a attaché une connotation péjorative à l'idée de lobby. « On met tous les lobbyistes dans le même sac. Et pourtant, il y a des distinctions à faire. Comme, par exemple, dans le cas d'anciens fonctionnaires qui passent au service d'une entreprise et la font profiter de contacts privilégiés auprès de leurs anciens collègues. Ou qui s'emploient à obtenir avant tout le monde des informations confidentielles sur des projets de loi ou des changements à des règlements.

« Pour nous, il s'agit d'autre chose. Nous sommes des professionnels des communications dont les clients ont comme cible le gouvernement. Comme d'autres qui cherchent à mieux communiquer avec tel ou tel segment du grand public ou leurs propres employés. Et dans la mesure où on effectue correctement notre travail, on contribue, en faisant contrepoids à d'autres groupes de pression de Toronto ou d'ailleurs, à assurer un meilleur équilibre à l'intérieur du Canada. »

Pour Viviane Landreville, il est urgent, en raison du climat actuel, de clarifier le rôle des relations, des lobbyistes. « Dans l'intérêt même de nos futurs clients et dans celui du Québec, il est essentiel de clarifier les choses pour qu'on n'ait pas à se sentir coupable de bien faire notre travail. C'est rendu que nos plus grands succès prennent des allures de scandale ! »

CÉCM

Avortement : la CÉCM va consulter les parents

Le résultat précise que c'est une bonne chose que l'on consulte l'ensemble des parents pour savoir ce qu'ils pensent vraiment.

Par ailleurs, le Conseil des com-

missaires « se propose de prier l'Assemblée nationale du Québec de clarifier la législation à cet égard ». Dans un avis juridique demandé par les commissaires, le service du contentieux de la CÉCM précise que : « Bien qu'il puisse sembler inconvenant qu'un enfant de 14 ans puisse obtenir un avortement à l'insu des parents et, dans certains cas, contrairement au désir que ces derniers manifesteraient s'ils étaient consultés, il faut se rendre à l'évidence que l'article 42 de la Loi sur la protection de la santé publique permet une telle situation dans certains cas. »

Dans ses conclusions, le directeur du service du contentieux à la CÉCM, Me Jude Parent, précise que si la CÉCM n'est pas satisfaite des services qu'elle obtient en vertu d'ententes conclues avec les différents CLSC de son territoire, qui fournissent notamment les infirmières aux écoles, la Commission « peut négocier de nouvelles ententes avec les CLSC visant à obtenir des services répondant mieux à ses besoins et orientations ».

À la limite, la CÉCM pourrait même mettre fin à ces ententes et « engager son propre personnel pour mieux répondre aux besoins de ses élèves dans le respect de ses orientations fondamentales et de ses politiques administratives ». Toutefois le financement de ces nouveaux postes et la création de programmes à planter ne pourraient se faire sans difficulté.

Interrogé hier à son entrée à la réunion hebdomadaire du conseil des ministres, le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, a dit estimer qu'on a « gravement exagéré la nature du problème qui se pose ».

« D'après les renseignements que j'ai obtenus, il n'y a pas de situation qui appelle des redressements radicaux », a précisé M. Ryan. Reconnaissant que le dossier est complexe et délicat, le ministre souligne que plusieurs intervenants, famille, monde scolaire et monde médical, sont impliqués.

« Il n'y a pas que les commissions scolaires qui sont impliquées, il y a les infirmières, les groupes professionnels concernés qui doivent obéir à leurs propres normes. Et il y a les normes établies par la loi. Il y a la politique des commissions scolaires et celle des CLSC. C'est une question qu'on est en train de préciser », a déclaré le ministre.

« LE DÉCLIN »

Des critiques élogieuses pour « Le Déclin » à Paris

Le romancier et critique du *Monde* Michel Braudeau se réjouit en éloges pleins d'humour et conclut : « On sort de là l'oreille rincée, réjouie, le cœur un peu serré tout de même : les perspectives de la décadence ne sont pas trop tristes, ni la chair, mais Denis Arcand réussit, avec une sobriété de Rohmer, à nous donner la nostalgie d'un temps héroïque, où on s'aimait fort, sans partage et tout entier. »

Bref le film est apprécié, pris au sérieux, et inspire même des réflexions.

En ce qui concerne la fréquentation, il faut savoir que l'art du lancement de film à Paris est presque devenu une science (imparfaite).

Tous les films sortent le mercredi à quatorze heures et font généralement cinq séances. À dix-huit heures, on a repéré à coup sûr le « bide » ou le triomphe commercial, à vingt-deux heures,

on sait pratiquement à quoi s'en tenir.

Chez les distributeurs UGC, on avait noté sept cents spectateurs à la première séance, le double à la deuxième, et les parus traditionnels du mercredi soir donnaient une « fourchette » de quatre mille à sept mille spectateurs pour la première journée en quinze salles. Sur une telle lancée, *Le Déclin* aurait une audience comparable à *Peggy Sue est mariée*, de Coppola, sorti récemment, et les distributeurs, qui misent essentiellement sur « le bouche à oreille » mais se déclarent décidés à « défendre » le film, tablent sur des entrées entre cent cinquante et trois cent mille.

« Le début est prometteur sans être fulgurant, nous disait hier soir Denis Arcand, mais c'est normal : c'est un film sans histoire connue, sans comédiens connus, sans réalisateur connu. Après un démarrage modeste on compte sur la rumeur publique ».

Le film sort dans les meilleures conditions possibles. Avec le prix de la critique cinématographique à Cannes en mai dernier, *Le Déclin* avait déjà fait une percée notable dans les milieux professionnels — ce qui explique certainement l'extraordinaire

empressement de la critique et des médias, dans Paris. L'affichage est imposant et implique un budget de lancement de quelques centaines de milliers de dollars. Mais en même temps, on a visé plutôt modeste : quinze salles pour Paris-banlieue, c'est aujourd'hui le strict minimum pour un lancement de ce nom (les Belmondo et cie tapent dans les cinquante salles et les malheureux *Plouffe* à l'époque s'étaient sur vingt-trois salles).

« J'aurais préféré une cible encore plus étroite, nous dit Arcand, c'est-à-dire même une seule grande salle comme à New York : parce que c'est un film à succès lent. Mais, à moins de quinze salles, on ne fait aucune sortie de film crédible à Paris. On a donc visé le lancement légitime le plus petit possible », de manière à pouvoir durer.

Prognostics chez le distributeur UGC, d'abord le grand bide est déjà évité, ensuite on prévoit déjà un « maintien » en deuxième semaine : douze ou quinze salles, et un beau succès dans la catégorie « grand public cultivé ».

Quant à Denis Arcand, qui se disait à visiter Barcelone, où paraît-il le film fait « un malheur », il conclut avec la sérénité de celui qui a déjà engrangé son succès : « Si malgré tout ça le film échouait en France, il faudrait tirer la conclusion : filmer directement en américain. »

Un détenu est poignardé

Presse Canadienne

■ Un détenu de l'Institut Archambault, à Ste-Anne des Plaines, a été retrouvé sans vie, hier soir dans sa cellule, a-t-on appris de sources carcérale et policière.

La victime aurait été poignardée avec une arme de fabrication artisanale, qu'on appelle communément un « pic » dans le milieu carcéral.

L'identité de la victime n'a pas été révélée immédiatement, sa famille n'ayant pas été avisée. L'on indique cependant que le détenu était âgé de 40 ans et purgeait une peine de 25 ans pour un vol à main armée.

Le Lotto 6/49

Tirage d'hier

2 15 21 42 47 49 (41)

LA MÉTÉO

Québec

Min.	Max.	Aujourd'hui
-28	-12	Nuag., neige
-20	-10	Ens., ciel v.
-25	-10	Ens., ennuag.
-22	-12	Ens., p. nuag.
-24	-12	Ens., p. nuag.
-24	-12	Ens., p. nuag.
-25	-15	Ens., p. nuag.
-21	-16	Ens., p. nuag.
-19	-15	Ens., p. nuag.
-22	-15	Ens., p. nuag.
-20	-16	Nuag., neige

États-Unis

Min.	Max.	N.-Orléans	Min.	Max.
7	11	Moscou	13	22
-1	3	Pittsburgh	0	6
-6	4	S. Francisco	6	15
18	29	Washington	3	12
2	11	Dallas	9	22

les capitales

Min.	Max.	Min.	Max.		
2	5	Madrid	6	12	
7	11	Moscou	-8	1	
21	32	Mexico	8	22	
-9	1	Oslo	-4	-2	
0	5	Paris	2	7	
Buenos Aires	18	32	Rome	-3	11
Copenhague	-3	2	Séoul	-9	-1
Gênes	-2	2	Stockholm	-2	2
Hong Kong	12	17	Tokyo	2	7
La Gare	12	19	Trinidad	23	32
Le Caire	10	16	Vienne	-15	2
Lisbonne	10	16			
Londres	7	11			

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres 910

à quatre chiffres 5669



06-4-01

Jeudi 5 février 1987

Exposition française: les délais sont bien courts, dit Léotard

JEAN-PAUL BURY
Presse Canadienne
PARIS

Le ministre français de la Culture, M. François Léotard, est inquiet pour l'organisation de la grande exposition française qui doit marquer à Montréal, en 1989, le bicentenaire de la Révolution.

« Je suis inquiet quant aux délais », a déclaré mardi soir le ministre alors qu'il venait de s'entretenir avec son homologue québécois Mme Lise Bacon, en visite officielle en France jusqu'à vendredi. « Les délais ne nous permettront pas d'organiser la grande exposition pluridisciplinaire que nous souhaitons et l'ampleur de la manifestation ne sera pas celle qui était initialement prévue », a précisé M. Léotard. Le ministre français a ajouté qu'il avait déjà eu l'occasion de s'entretenir des problèmes que soulève l'exposition du Palais des Civilisations, avec le maire Jean Doré, lors de sa visite à Montréal, à la mi-janvier. « Le maire Jean Doré a reconnu avec moi que les délais étaient bien courts », a précisé le ministre français.

M. Léotard a par ailleurs annoncé à la Presse Canadienne qu'il avait encore confirmé à Mme Bacon qu'il était tout à fait impossible d'envoyer la Joconde à Montréal dans le cadre de l'exposition organisée par la Corporation des ingénieurs. « L'oeuvre de Léonard de Vinci, peinte sur du bois de peuplier est devenue beaucoup trop fragile et il est hors de question de la faire voyager maintenant ».

Le cinéma Outremont ferait place à un restaurant

FLORIAN BERNARD

C'est un restaurant-cabaret, d'allure classique, avec des boutiques à la mode, qui prendrait la relève du cinéma de repertoire Outremont, avenue Bernard, près de Van Horne. Le projet qui est à l'étude depuis quelques mois serait l'oeuvre d'un groupe d'hommes d'affaires dont l'identité demeure inconnue pour le moment.

Aucune demande de permis ou de transformation du cinéma n'a cependant été présentée, jusqu'ici, aux autorités municipales d'Outremont. Le maire, M. Jérôme Choquette, a déclaré qu'il ignore tout du projet de vente du cinéma, sauf ce qu'en dit la rumeur.

Le zonage de la rue Bernard permet l'exploitation d'établissements de restauration et de boutiques, de sorte que la Ville pourrait difficilement refuser un permis. La rue Bernard possède déjà de nombreux restaurants, dont certains assez luxueux. Certains de ces établissements éprouveraient des difficultés financières.

Un porte-parole de la Ville a cependant déclaré, hier, qu'il serait dommage que le cinéma Outremont disparaisse puisqu'il est devenu une véritable institution culturelle. C'est également l'opinion exprimée par des citoyens d'Outremont.

De son côté, le propriétaire du cinéma, M. Roland Smith, tout en confirmant qu'une offre d'achat lui a été présentée, a déclaré qu'il n'est aucunement intéressé à vendre. La rumeur veut qu'une offre de \$2,8 millions ait été faite à M. Smith, mais ce dernier a refusé de divulguer quel que chiffre que ce soit.

Un mort dans l'incendie d'un chalet

Presse Canadienne

L'incendie d'un chalet, survenu hier après-midi dans la municipalité de Lac Supérieur, près de Saint-Faustin, dans les Laurentides, a fait une victime.

Le corps de Réjean Riendeau, âgé de 30 ans, de Blainville, a été découvert dans les décombres.

Les policiers poursuivent leur enquête.

Émouvantes funérailles, tant à Montréal qu'à Daveluyville

Le dépanneur Chai Young Sok et Mme Alma Arsenault portés en terre

ANDRÉ CÉDILLOT

« Ne répondez pas par la vengeance! », a dit le vicaire Mario Paquette, responsable des paroisses de groupes ethniques non québécois, hier, à la centaine de personnes, en majorité des Sud-Coréens, réunies dans la petite église Saint-Raymond, aux funérailles du dépanneur Chai Young Sok, 46 ans, assassiné la semaine dernière.

Presque au même moment, à 160 km plus loin, à Daveluyville, Jean-Pierre Proulx, étudiant en théologie, transmettait sensiblement le même message d'amour et de tolérance à la foule émue rassemblée aux obsèques de Mme Alma Arsenault, 88 ans, l'une des victimes du carnage à la résidence pour personnes âgées Mariga, vendredi soir.

Deux drames qui ont marqué le Québec par leur extrême violence. C'était presque une journée de deuil national. L'abondante publicité qui a entouré ces deux affaires a vite fait le tour du pays.

Dans les deux cas, il s'agit de victimes impuissantes: un commerçant sud-coréen, qui ne parlait ni le français ni l'anglais, froidement abattu d'une balle dans le cou au cours d'un hold-up, et des vieillards sans défense agressés par un adolescent subitement devenu fou.

Une grande tristesse régnait évidemment aux deux endroits. Les familles et les proches étaient dans un état de profond abattement. À Montréal, la femme de Chai You Sok, toute menue, le visage mi-caché par un voile en fine dentelle noire, avait de la difficulté à se tenir debout tellement sa peine était lourde. Elle était entourée de ses trois fils âgés de 13, 17 et 20 ans et de proches parents, certains venus de Los Angeles et de Corée.

Dans son homélie, l'abbé Bernard Kim, d'origine coréenne, qui célébrait la messe avec le vicaire épiscopal Mario Paquette, a invité la centaine de fidèles asiatiques à trouver dans la foi la force de surmonter cette terrible épreuve, la deuxième en autant de mois à ébranler cette petite communauté ethnique d'environ 1 500 membres.

Le 28 novembre, un autre dépanneur, Kim Il-Huan, avait également été abattu dans son commerce de Lachine.

« Tous les gens du pays compatissent à votre douleur. Il vous faut être forts et montrer le courage et l'esprit pacifique qui vous



PHOTO JEAN GOUPIL, LA PRESSE

À la toute fin de la messe, la famille et les proches se sont recueillis devant le cercueil, près duquel était placée bien en vue la photographie du dépanneur Chai Young Sok. La scène était touchante.

animent, en pardonnant aux auteurs de ces crimes révoltants...», ont dit, en substance, les deux célébrants. L'abbé Kim, très proche de ses compatriotes, avait des trémolos dans la voix. Il s'exprimait en coréen, tandis que le vicaire Paquette parlait anglais.

La cérémonie, qui a duré une heure et demie, s'est déroulée dans un climat de piété et de recueillement. L'un des moments les plus touchants s'est produit à la toute fin quand la mère, les trois garçons et des proches ont entouré pieusement le cercueil, au son de cantiques religieux.

Tout près, sur une petite table, on avait placé bien en vue une photo du défunt qu'avait apportée, selon le rituel, l'ainé de ses fils.

Puis, un à un, tous les participants se sont approchés pour allumer des bâtonnets d'encens qu'ils plantaient ensuite dans un vase rempli de cendre. Certains aspergeaient aussi le cercueil d'eau bénite.

Le service funèbre terminé, le cortège s'est dirigé vers le magasin de dépannage de la famille Chai, rue Prince-Arthur; il s'est ensuite rendu au cimetière du

Mont-Royal, où avait également été inhumé l'autre commerçant Sud-Coréen, il y a deux mois à peine. Des tributs de fleurs abimées témoignaient encore du drame.

Au même moment, à l'église Sainte-Anne-du-Sault, à Daveluyville, le stagiaire Jean-Pierre Proulx, qui assistait l'abbé Charles-Henri Jutras aux obsèques de Mme Alma Arsenault, a invité à la compassion les 600 personnes présentes, en dépit de la grande souffrance qui affligait tout le monde. Une telle assistance illustre bien la solidarité de tous les villageois.

Loto-Québec fonctionne normalement

L'organisme perd toutefois quelque \$100 000 par jour parce que certains dépositaires manquent de billets à cause de la grève

LISA BINSSE

Tout a fonctionné normalement hier à Loto-Québec, au terme de la première journée de grève générale illimitée des 460 employés. La grève n'a pas affecté les ventes au Québec de billets pour le tirage du Lotto 6/49, hier soir à Toronto. Le gros lot était de \$1,5 million.

M. Jean-Pierre Roy, porte-parole de Loto-Québec, a précisé que le chiffre des ventes — qui a dépassé cette semaine les \$4 millions, dont plus de \$1 million hier seulement — se situait dans la moyenne des semaines précédentes. Les loteries La Quotidienne et les instantanées (les gratuits) ont aussi fonctionné normalement.

Les salariés de Loto-Québec, sans convention collective depuis le 31 décembre 1985, ont décidé majoritairement mardi de poursuivre leur débrayage de 49 heures, lequel avait débuté à 6h lundi matin, pour montrer leur insatisfaction des offres patronales.

Loto-Québec perd environ \$100 000 par jour à cause de l'arrêt de travail. Ces pertes sont dues, en partie, aux baisses des ventes de billets des loteries conventionnelles, dont la Mini, la Provincial, l'Inter, la Super. Pour participer à ces loteries, le consommateur doit se procurer des billets dans un des 12 000 points de vente au Québec.

Pendant la grève, ce sont les 120 cadres ou gestionnaires qui assurent l'essentiel des opérations de Loto-Québec, dont la distribution de billets aux détaillants. Déjà certains détaillants, faute d'approvisionnement, manquent de billets, d'où la baisse des ventes.

Dans le cas du 6/49 et de la 6/36, M. Roy a expliqué que ce sont des fiches de sélection qui pourraient éventuellement manquer. Les Québécois pourront toujours parier par mises-éclair, du moins tant que le système informatique ne subira pas de ratés. Selon la société d'État, qui affichait des profits de \$400 millions



Hier, les grévistes ont fait du piquetage devant le siège social de Loto-Québec, rue Sherbrooke ouest. Le syndicat, selon son président, tentera bientôt de perturber la distribution des billets ou des fiches de sélection aux dépanneurs.

PHOTO LUC PERRAULT, LA PRESSE

en 1986, le système marche bien, pour le moment. Parmi les 12 000 détaillants, seulement 4 000 disposent des terminaux requis pour ces deux tirages.

Hier, les grévistes ont fait du piquetage devant le siège social de Loto-Québec, rue Sherbrooke ouest. M. Jean-Guy Coutu, président du syndicat (CSN), a soutenu mardi que le syndicat voulait immobiliser Loto-Québec, notamment en tentant de perturber la distribution des billets ou des fiches de sélection aux dépanneurs.

M. David Clark, PDG de Loto-Québec, précisait mardi que la société, si la grève se poursuit au-delà de deux semaines, devrait peut-être envisager la possibilité de retirer certains tirages. Mais la société veut éviter de retirer des loteries. Les consommateurs, a-t-il dit, reviennent rarement à un produit qui a été retiré temporairement. Advenant un retrait, les billets ne seront pas vendus.

Les enjeux du conflit sont l'ancienneté et les salaires. Loto-Québec offre la même chose que le gouvernement: 3,5 p. cent en

1986 et des hausses moyennes de 4,2 p. cent en 1987 et 4,5 p. cent en 1988. Le syndicat veut un rattrapage pour ses membres la première année et demande la parité avec les employés qui effectuent des tâches analogues à Hydro-Québec. Ceci signifie une hausse de salaire d'environ 20 p. cent.

Quant à l'ancienneté, le syndicat veut qu'elle soit prépondérante notamment dans les mutations, mais l'employeur veut d'abord privilégier la compétence.

STCUM: Paradis dit non à la médiation

LISA BINSSE

Le ministre du Travail, Pierre Paradis, a rejeté hier la demande de médiation faite par la Société de transport de la CUM et a invité plutôt l'organisme à profiter d'une conciliation « accélérée » afin de dénouer l'impasse dans ses négociations avec ses 2 100 préposés à l'entretien.

Le syndicat et l'employeur ont d'ailleurs été convoqués à une rencontre qui devait commencer à 14h aujourd'hui.

Dans une lettre adressée au syndicat de la CSN et à la direction de la STCUM, le ministre se fiant aux informations obtenues, se dit d'avis que le processus de la conciliation n'a pas été utilisé au maximum.

Pour aider les deux parties à conclure une entente négociée, il met à leur disposition un deuxième conciliateur. Celui-ci, Gilles Michaud, est directeur du Service des relations de travail au ministère du Travail. Il prêtera main forte au conciliateur Marcel Boisvert dont le mandat a été reconduit hier par le ministre. Ce dernier a aussi demandé à MM. Michaud et Boisvert de le mettre au courant de l'évolution de leur travail de conciliation.

Il faut se rappeler que le Syndicat des préposés à l'entretien sollicitera de ses membres, dimanche, un mandat d'autorisation à déclencher la grève générale. Le syndicat a indiqué à maintes reprises qu'il ne croyait pas aux services essentiels. Ces dispositions, selon le syndicat, lui enlèvent à toutes fins utiles leur droit de grève. Par ailleurs, une grève où les services essentiels ne seraient pas respectés serait illégale.

M. Normand Lamoureux, président du syndicat, a déclaré hier que cette décision du ministre confirmait ce que le syndicat affirme depuis toujours: « La STCUM n'a jamais vraiment négocié, ni profité véritablement de la conciliation qu'elle a elle-même demandée. »

Mme Louise Roy, pdg de la STCUM, affirmant que la conciliation entreprise en novembre avec ce groupe d'employés, avait échoué, sollicitait la semaine dernière la nomination d'un médiateur pour tenter d'en arriver à un règlement avant le 8 février et éviter ainsi un conflit qui perturberait le transport en commun à Montréal.

Cette année, la STCUM offre une convention collective de trois ans avec des hausses de salaire respectives de 3 p. cent, 3,25 p. cent et 3,5 p. cent. Elle demande aussi certaines concessions qui lui donneraient plus de flexibilité en vue d'un meilleur service à moindre coût.

Les préposés à l'entretien dont le salaire horaire moyen est de \$13,31, veulent un contrat de deux ans, une réduction de leur semaine de travail et des hausses de salaires de 11,5 p. cent et de 9,3 p. cent.

Chauffeurs

De son côté, le syndicat qui représente les 4 000 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro et est affilié au Syndicat canadien de la fonction publique, informait hier ses membres de l'évolution de leur négociation, elle aussi arrivée à l'étape de la conciliation. Quelque 1 000 membres ont assisté à l'assemblée générale. Ce syndicat veut un contrat de trois ans, une réduction de la journée de travail, du temps d'attente entre deux assignations, et des hausses de 6 p. cent par année. Le salaire horaire moyen est de \$13,40.

Les conventions collectives des deux groupes d'employés sont échues depuis le 11 janvier.

La STCUM estime à environ \$200 000 le coût des 400 actes de vandalisme commis il y a dix jours sur ses véhicules et dans différents garages.

Les plaintes sur l'affichage ont doublé en janvier par rapport à la moyenne de 1986

Rue Sainte-Catherine ouest, affichage, langue de travail, et service aux clients sont souvent à prédominance anglaise : c'est le cas de Dunn's par exemple

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le nombre de plaintes soumises par les citoyens à la Commission de protection de la langue française est en hausse remarquable. Pendant ce dernier mois de janvier, en effet, quelque 500 personnes se sont formellement adressées à la Commission pour signaler des cas de dérogation à la loi 101 (la Charte de la langue française). Il s'agit du double, environ, de la moyenne de l'année dernière.

Le président de la Commission, M. Pierre Laporte, a dit hier à LA PRESSE que cette hausse est due à plusieurs facteurs. En premier lieu, explique-t-il, les récents débats sur les velléités gouvernementales de modifier les dispositions sur l'affichage ont développé, chez les citoyens de langue française, une « attention sélective » aux dérogations. Par ailleurs, il est « probable » que le nombre d'affiches où l'anglais apparaît ait augmenté depuis l'accession au pouvoir d'un nouveau gouvernement. Les organismes de protection de la langue française, enfin, ont mobilisé; les plaignants se sont en effet regroupés, organisés et, parfois, ils ont même informatisé leurs renseignements.

Le président de la Commission se fait fort de signaler à LA

PRESSE que son organisme de protection de la langue française ne cherche pas à se transformer en « préfecture ». Il dit chercher à concilier les parties, à régler les cas à l'amiable, ce dont il s'occupe personnellement. Il se dit fier d'avoir réglé, récemment, des problèmes d'étiquetage et de notices d'emploi avec des succursales d'entreprises étrangères. Des ententes « de conformité » ont ainsi été conclues avec elles.

Il explique que son organisme n'a pas l'intention de chercher à « normaliser » le vocabulaire au point de vouloir transformer tous les termes acceptés, tel le smoked meat, par exemple. Il dit avoir l'intention de se reposer sur certaines décisions judiciaires qui établiront des critères de choix. On sait que la Commission de protection et le Procureur général ont cherché à franciser le terme smoked meat. M. Laporte signale que cette « normalisation » du smoked meat n'aurait eu d'effet coercitif que pour les besoins des services administratifs gouvernementaux et qu'elle se situait dans le contexte de plusieurs autres dérogations imputées au restaurant Dunn's. Il est possible, indique le président, que la Commission recommande de porter cette affaire en appel, comme elle l'a fait pour le terme « office » auquel la magistrature vient de donner le sens de « bureau ».

M. Laporte reconnaît par ailleurs qu'il existe certaines résistances à l'égard de la mise en application de la Charte de la langue française. La visite que LA PRESSE a faite chez Dunn's, vieille institution de la rue Sainte-Catherine, le montre.

Elle montre, là comme dans plusieurs autres boutiques de la rue Sainte-Catherine, que l'anglais d'affichage s'impose plus ou moins discrètement. Si le cas Dunn's est représentatif, il faut conclure que la vie culturelle montréalaise est compliquée.

Le client se fait recevoir gentiment à la porte, souvent en français. Il se fait ensuite demander — c'est notre cas — par la serveuse affable de langue française: « Do you want a menu? »; devant notre « incompréhension », on passe au français et nous commandons notre « smoked meat » avec son cornichon. La Québécoise se retourne ensuite et passe la commande en anglais au personnel néo-québécois. La langue de travail n'est pas le français. La communication, entre la serveuse canadienne-française et les deux plongeurs immigrants (deux Péruviens), derrière le comptoir, se déroule en anglais. Les deux Sud-Américains, eux, causent entre eux en... espagnol.

La serveuse place devant nos

yeux un napperon dont neuf des onze réclames qui le composent sont unilingues anglaises. Il faut digérer cela comme on peut avec le boeuf mariné.

À la sortie, enfin, on remarque que Dunn's n'annonce ses *Special Chocolate Cherries* qu'en anglais; mais la maison remercie par contre sa clientèle « de son patronage » en français. Plusieurs des affiches ordinaires sont unilingues françaises; de sorte que l'ensemble produit un tableau impressionniste anglo-franco-bilingue à devenir schizo. Dans des boutiques d'à côté, chez Roots, par exemple, on se gêne bien moins. Là, c'est l'affichage anglais qui prédomine presque partout.

Le relationniste de la Commission de protection de la langue française signale, en réponse à nos questions, que ce comportement, chez Dunn's, enfreint plusieurs dispositions de la Charte de la langue française. Notamment l'article 52 sur les publications publicitaires (les napperons); l'article 58 sur l'affichage (certaines affiches); potentiellement l'article 4 sur le droit des travailleurs d'exercer leurs activités en français (le personnel ne se plaint toutefois pas à cet égard) et l'article 6 sur le droit des consommateurs de biens et services d'être informés et servis en français.

Le cas des jeunes cobayes rebondit aux Communes

Le cas des milliers de jeunes gens démunis qui servent de cobayes dans un centre de recherche de l'Ouest de Montréal a rebondi aux Communes à Ottawa, hier.

Un article paru dans LA PRESSE mardi a exposé comment de 2 000 à 3 000 jeunes se rendent à chaque année au centre de la compagnie Bio-Recherches pour tester de nouveaux médicaments.

Howard McCurdy, critique du Nouveau Parti démocratique en matière de santé et de jeunesse, a accusé le gouvernement d'être en partie responsable du désespoir des jeunes.

Hier, LA PRESSE nous apprenait que des jeunes chômeurs et des assistés sociaux du Québec devaient devenir des cobayes pour un centre de recherche de Sainte-Anne-de-Bellevue afin de boucler leur budget», a dit M. McCurdy, député de Windsor-Walkerville (Ontario).

« Doit-on conclure de ces faits que c'est devenu la politique du gouvernement de faire des jeunes des animaux de laboratoire pour (assurer) leur survie? »

Le ministre d'État à la jeunesse, Jean Charest, a répondu que le gouvernement allait annoncer bientôt des programmes d'emploi pour les jeunes.

« J'ai également pris connaissance de l'article, a-t-il dit.

Je regrette cette situation-là comme beaucoup d'autres Canadiens la regrettent.

« Je vous ferai seulement remarquer le fait qu'il s'agit de problèmes économiques (qui datent) de plusieurs années et que, depuis ce temps-là, nous avons mis en place entre autres un programme d'entrepreneuriat », a dit M. Charest, député de Sherbrooke.

« À court terme, j'espère être en mesure d'annoncer des initiatives avec mes collègues des provinces pour s'attaquer réellement au problème du chômage chez les jeunes. »

Insatisfait de la réponse, M. McCurdy est revenu à la charge.

« La réponse du ministre d'État signifie-t-elle que les jeunes qui n'ont pas de travail doivent se lancer en affaires? », a-t-il demandé.

« Non, a rétorqué M. Charest. Mais permettez-moi de dire au député que les problèmes dont il fait état ne se sont certainement pas produits du jour au lendemain, et il sait très bien cela. La solution ne se trouvera pas non plus du jour au lendemain. »

« Mais ce ministre, a conclu M. Charest en parlant de lui-même, s'est engagé à trouver des solutions réelles à long terme et à nous sortir de la polémique que nous entendons de l'autre côté de la Chambre. »

Grandes manoeuvres pour arrêter deux Outlaws

Presse Canadienne

DANVILLE

Deux motards présumément membres de la bande des Outlaws, ont été arrêtés, hier matin, à Danville, au cours de deux perquisitions effectuées par la Sûreté du Québec.

Une trentaine de policiers appartenant aux détachements de Sherbrooke et de Richmond aidés de trois maîtres de chiens ont participé à l'opération.

Le premier individu a été arrêté dans une maison du chemin Nicolet. Deux motards appartenant au chapitre de Montréal de la bande des Out-

laws étaient avec lui à l'arrivée des policiers mais ils n'ont pas été arrêtés.

À l'intérieur de la maison, les policiers ont découvert un pistolet de calibre 7,65 millimètres chargé de même qu'une quantité infime de haschisch.

L'autre individu a été appréhendé dans une maison de la rue du Carmel où les policiers, s'ils n'ont pas trouvé d'arme à feu, ont découvert des étuis à pistolet, une douzaine de boîtes de balles de calibre .38, .22 et .357 et quelques grammes d'une substance qui, à première vue, leur a semblé être de la cocaïne.

Plus de la moitié des étudiants universitaires du Québec aspirent à travailler à leur compte

MARIO FONTAINE

Les étudiants québécois ne se bercent pas d'illusions: leurs chances de se trouver un emploi correspondant à leur formation universitaire sont très faibles, estiment-ils massivement. De sorte que plus de la moitié d'entre eux envisagent travailler un jour à leur propre compte, prévoyant ne faire qu'un bref séjour chez leur premier employeur.

De fait, seulement 22,7 p. cent des étudiants universitaires affirment qu'il leur sera facile de se trouver un emploi relié à leur formation. On s'en doute, les futurs

diplômés en sciences médicales et péri-médicales font montre d'un bel optimisme dans ce domaine, alors que les ténéraires des sciences humaines, des lettres et des arts s'attendent à devoir affronter de sérieux obstacles avant d'oeuvrer dans leur spécialité.

Voilà notamment ce que révèle la deuxième tranche d'un sondage Serom, commandité par la brasserie Molson. Ce sondage a été mené auprès de 2 000 étudiants des universités québécoises pour l'année scolaire 86/87. Il présente un taux d'erreur de 2,2 p. cent, 19 fois sur 20.

« Les étudiants d'arts et lettres pourraient pourtant avoir de bonnes surprises avec le temps. Les employeurs recherchent de plus en plus des diplômés à l'approche plus globale, multi-disciplinaire. Les humanistes ont de l'avenir mais, en attendant, ils ne doivent pas se laisser aller au pessimisme, à la démobilité », commentait hier André Drolet,

directeur du service de placement étudiant à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

M. Drolet interprète de façon positive le fait que 40 p. cent des étudiants n'ont pas l'intention de demeurer avec leur premier employeur plus de trois ans. Cela démontre chez eux, dit-il, de l'initiative et de la polyvalence. Ce que l'on peut rapprocher avec le fait que plus de la moitié des répondants (51,7 p. cent) au sondage ont indiqué leur intention de travailler à leur propre compte un jour.

Nécessité fait loi, cet esprit d'entrepreneuriat s'explique sans doute aussi par le fait que presque tous les étudiants (92,5 p. cent) affirment qu'il est plus difficile aujourd'hui de se trouver un emploi qu'il y a dix ans. Or cette perception n'est pas conforme à la réalité. En 1976, le taux de chômage se situait à 16,5 p. cent chez les 15-24 ans. En décembre dernier, un mauvais mois en terme

de création d'emplois, il avait chuté à 14,2 p. cent pour cette même catégorie.

Quand on demande aux étudiants quels critères ils privilégient dans le choix d'un premier emploi, c'est le genre de poste offert, le salaire et l'ambiance de travail qui viennent en tête de liste. Les vacances et les avantages sociaux arrivent au contraire en dernière position. Les étudiants semblent donc désireux de se consacrer sérieusement à leur travail, tout en voulant être payés en conséquence.

Enfin, même si les gouvernements tentent de réduire la taille de la fonction publique, près d'un étudiant sur quatre espère s'y dénicher un poste. Les étudiants des universités francophones sont tout particulièrement attirés par un emploi au gouvernement, tandis que ceux des universités anglophones sont plus attirés par les petites entreprises.

SONY®

VENTE SPECTACULAIRE

DE FÉVRIER

TÉLÉ-COULEUR

«Microblack Trinitron» de 28" à télécommande

Modèle KV-2780R

BASE GRATUITE À L'ACHAT

- Nouveau canon à électrons
- Syntonisation à capacité de distribution 181 canaux
- Décodeur M.T.S. intégré
- Télécommande «Remote Commander»
- Syntonisation express à 10 touches
- Affichage à l'écran — entrée audio/video

PRIX SPECTACULAIRE

TÉLÉ-COULEUR

«Trinitron» 20" modèle KV-1972R

BASE GRATUITE

- Syntonisation 181 canaux
- Télécommande «Express Commander»
- Capacité de reproduction stéréophonique
- Fini métallique «High Tech»

PRIX SPECTACULAIRE

5 ANS DE GARANTIE

3 ans de SONY.

2 ans de TOUCHE MAGIQUE

*Détails en magasin.

LECTEUR DE DISQUE AU LASER

modèle D-5

portatif

245\$

SUPER PRIX

- Utilisation au foyer avec adaptateur CA inclus
- Détecteur automatique de fréquence musicale

CAMÉRA VIDÉO

Super 8mm

Handycam

PRIX EXTRAORDINAIRE EN MAGASIN SEULEMENT

LECTEUR DE DISQUE AU LASER

modèle CD-55

PRIX SPÉCIAL

- Télécommande à 20 touches
- Système de conversion unilatérale
- Répétition à 5 modes
- Affichage fluorescent
- Espacement automatique

Video 8 AF

PRIX SPÉCIAL

LA TOUCHE MAGIQUE TV

5343, chemin QUEEN MARY 481-2702

OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 20 H LE SERVICE APRES VENTE NOUS Y VOYONS! STATIONNEMENT DERRIÈRE LE MAGASIN

Du nouveau!



Faites un p'tit voyage à la Banque Nationale et partez avec votre assurance-voyage!

Dorénavant, il est aussi simple d'adhérer à une assurance-voyage que d'acheter des chèques de voyage! En effet, Croix Bleue vous offre la possibilité de profiter de l'un des meilleurs régimes d'assurance-voyage qui soit, en vous présentant à l'une des succursales de la Banque Nationale: il vous suffit de remplir le formulaire d'adhésion Croix Bleue et de payer votre prime au comptoir ou à un guichet automatique de la Banque Nationale, et ce, sans frais additionnels.

À compter de 1\$ par jour, l'assurance-voyage Croix Bleue couvre les frais

médico-hospitaliers encourus à l'étranger jusqu'à 1 000 000 \$ et vous donne accès, dans le monde entier, au service d'aide Urgence-secours. En cas de besoin, Croix Bleue s'occupera de tout, y compris les démarches auprès de la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Vous aurez ainsi l'esprit bien tranquille, en voyage comme au retour.

Vous partez en voyage?

Alors, faites d'abord un p'tit voyage jusqu'à la succursale de la Banque Nationale la plus près de chez vous, afin de profiter de tous les avantages de l'assurance-voyage Croix Bleue.

AVEZ-VOUS LES MOYENS DE L'OUBLIER?





Au barrage de la route de Manouane, à Saint-Michel-des-Saints, deux employés de la Scierie Saint-Michel, Gilles Beaulieu et Marcel Marcil, font rôtir à la broche un superbe cochon que tous les piqueurs se partageront ce soir. PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

St-Michel : le cochon grille sur la route

Un bien étrange conflit qui amène des syndiqués de la CSN à fermer la route à d'autres syndiqués de la CSN

JEAN-PAUL SOULIÉ
envoyé spécial de La Presse
SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

■ Étrange conflit que celui de Saint-Michel-des-Saints. Des syndiqués de la CSN, employés de la Scierie Saint-Michel, ferment la route à des syndiqués de la CSN de la Consolidated-Bathurst, dans une tentative pour obtenir une plus large part du gâteau forestier de la région.

À aucun moment, les syndiqués, ni d'une compagnie, ni de l'autre, n'auront le moindre mot déplacé envers leurs employeurs. Hier, sur le fameux barrage à la sortie de Saint-Michel-des-Saints, les syndiqués mis à pied de la scierie Saint-Michel faisaient rôtir un cochon entier, au milieu de la route. À aucun moment l'animal n'a été comparé à un patron, gros ou petit. C'est une première!

Au même moment, et alors que des discussions allaient s'engager aujourd'hui à Grand-Mère entre les responsables de la Consolidated-Bathurst, la Scierie Saint-Michel et le ministre Albert Côté, les employés syndiqués de la CSN de la Consol terminent leur travail en poussant sur la glace du réservoir Taureau les derniers tas de pinettes de quatre pieds qui leur ont été livrés.

Un opérateur de machinerie de la Consol commente amèrement la situation.

— Ils veulent nos jobs! Mais je ne veux pas vous donner mon nom, j'ai un voisin qui travaille à la scierie, et c'est un ami. Nous vivons dans une toute petite municipalité...

— Vous êtes syndiqués aussi ?
— Et membres de la même centrale, la CSN! Nous avons le même conseiller syndical!
— Qu'est-ce qu'il dit de tout ça ?
— Bof!

Le temps ne presse plus beaucoup, il reste si peu de troncs à tronçonner et à pousser sur la glace que tout sera terminé le lendemain. Alors il peut expliquer. « Il y a cent personnes qui travaillent pour la Consol, à Saint-Michel. Ce sont ces cent emplois qui vont être supprimés, si on leur donne tout le bois. Les bûcherons ont fini leur travail avant les fêtes, comme chaque année. Nous il nous serait resté encore une semaine ou deux ! »

C'est sans doute ce peu de différence apporté au programme de la saison de coupe et de ramassage qui a amené la Consol à ne pas réagir au barrage.

Du côté de la Scierie Saint-Michel, le moral est haut parce que les projets d'aveni ne manquent pas. Communicateur inlassable, très proche de ses employés, Jean-Paul Cossette, le boss, annonce les progrès de son projet d'usine de panneaux gaufrés de 561 millions au jour le jour. Et la participation de divers groupes au financement, dont les employés. Et les progrès de la négociation avec les syndiqués pour le prochain contrat collectif, une négociation qui va bien, qui ira bien, qui doit aller bien, ici on n'a pas de temps à perdre. « Au train où ça va, je crois qu'on pourrait commencer la construction de l'usine Lanofor avant la date prévue, c'est-à-dire vers le mois de mars! »

Avec deux cent emplois de plus, les deux usines, la scierie et l'usine de panneau, présentent un autre avantage : le travail y serait moins saisonnier, comme dans le bois ou dans le transport et la drave. C'est douze mois par année, trois quarts de travail par jour, et des gens qui travaillent en fin de semaine...

« À ce train-là, ils auront bien vite fait d'épuiser toutes les réserves, note un mesureur de bois de la Consol, M. Alide Marineau. Il est toujours possible de construire des usines de plus en plus productives. Mais le bois pousse toujours à la même vitesse ».

Au cours des discussions d'aujourd'hui à Grand-Mère, tous ces arguments seront invoqués. Il sera aussi question de l'utilisation des essences négligées jusqu'ici par les producteurs de papier, et des résidus. Du reboisement aussi, et des surplus d'énergie dont disposera l'usine Lanofor. Il est même question de serres chauffées avec ces surplus, qui serviraient au reboisement.

Dans le village, tout le monde observe les événements avec calme. Le partage de la richesse forestière est un sujet de conversation courant ici, et le problème ne date pas d'hier. Mais pour beaucoup, ce qu'il faut éviter, ce sont les affrontements douloureux. « Il ne faut pas que ça dégénère, observe un commerçant. Quelque fois, j'ai un peu peur... »

En dehors du barrage sur la route de Manouane, Saint-Michel-des-Saints va retrouver son calme hivernal traditionnel. Le représentant d'Emploi et Immigration Canada est seulement au travail un peu plus tôt que d'habitude pour enregistrer les demandes des employés de la scierie, puis de ceux de la Consol.

Pierre Foglia



La macrame financière

■ I n'y a pas de justice. Regardez, je suis beau, je suis fin, je suis brillant, mais pourtant je ne suis pas riche. Enfin pas riche comme je le mériterais... Alors que je connais de joyeux tatas qui ont acheté pour \$5 000 d'actions de Cascade en 1982, actions qui valent aujourd'hui \$125 000. Profit éhonté réalisé sans lever le petit doigt, qu'ils mettent d'ailleurs dans leur nez, parce qu'ils sont laids, mal élevés, et qu'ils mériteraient tout à fait d'être pauvres et même sur le bien-être social...

Quand je dis que je connais des tatas qui... en fait, je n'en connais pas personnellement, j'en ai entendu parler par d'autres tatas qui ont aussi acheté pour \$5 000 d'action de Cascade en 82, mais les ont revendus deux mois plus tard, pour un bénéfice plus modeste de \$256. « Tu te rends compte si j'avais attendu... », révent-ils souvent tout haut. Depuis, ils ont acheté du Bombardier, du J.M.Saucier, du Tee-Comm et même du Nautilus. Qu'ils ont aussi vendu juste un peu trop tôt, ou un peu trop tard. Ils ont gagné plusieurs fois \$168, perdu une fois \$765 dans du Tembec, bref cinq ans plus tard, ils sont plus ou moins kif-kif. Ils se sont bien amusés, me direz-vous. Oui, mais qu'est-ce qu'ils nous ont emmerdés !

Vous n'êtes jamais entrés dans leur bureau quand ils sont plongés dans les pages financières ? Cet air faussement résigné qu'ils affectent, le même air qu'on prend avec les enfants qui viennent nous déranger. Ou alors, au contraire, cet air avantageux qui les fait se rengorger, quand leur courtier les appelle, et qu'on s'adonne à être là :

— C'est toi vieux ? Figure-toi que j'ai changé d'idée. Le ratio est trop haut, on ne vend pas...

— Bien monsieur, répond le courtier à l'autre bout du fil. Et pour lui-même, quand il a raccroché : « Un autre mongol qui s'imagine qu'il a tout compris parce qu'il vient de lire la chronique à Piché »...

Et menteurs avec ça. Que des bons coups. Des mauvais ? Jamais ! De jour au lendemain ils sont devenus des génies de la finance. Bizarre. Bizarre parce que, encore tout récemment, ils éclairaient si faiblement qu'ils mouillaient leurs souliers quand ils allaient pisser dans le noir. Et les voilà soudain des lumières ! Des phares ! Et ce qui ne gâche rien, des presque millionnaires...

Imaginez l'effet d'entraînement. Tous les nonos du canton de se dire qu'il n'y a pas de raison, eux aussi sont capables de lire Piché. Et d'emprunter à leur frère, leur sœur, leur cousin, de saigner leur belle-mère, pour acheter du Ogivar, du Noranda, du Domtar... Et effectivement, de faire un peu d'argent. Pas parce qu'ils ont du génie, ni même du flair. Parce que c'est ainsi. En ce moment, la marche est à la hausse. Personne ne comprend ni n'explique exactement pourquoi, et surtout personne ne sait combien de temps cela va encore durer, mais c'est comme ça. Depuis trois ou quatre ans, à peu près n'importe qui peut faire de l'argent sur le marché boursier, bien sûr avec un minimum de connaissance de la chose...

Et les voilà importants, tout d'un coup. Ce sont eux les sauveurs de la PME québécoise. Avec leurs transactions, leurs obligations, leurs placements, ils se prennent pour des agents économiques importants. On assiste, en ce moment, au Québec, à l'émergence d'une sorte de macrame financière. On est passé des métiers d'art aux métiers d'or, mais les portefeuilles sont les mêmes : en cuir repoussant, avec, cette fois, avec un peu d'illusions dedans...

Et contents avec ça. Pas tant de leurs minces bénéfices que de la valorisation que donne le geste de faire de l'argent, si peu que ce soit. On en gagne en travaillant, ce qui est commun. Mais pour en faire, croit-on, il faut être malin, brillant. Et ce sera peut-être, au bout de compte, le profit le plus clair des REA : laisser croire aux gens qu'ils sont moins bêtes qu'ils en ont l'air, qu'ils connaissent ça...

Bref, comme s'il ne suffisait pas que les temps soient imbéciles. Les voilà, en plus, boursiers. On entend parler d'argent partout. Il est omniprésent dans les conversations. Il était déjà le dieu. Voilà maintenant que c'est aussi un jeu. Un jeu auquel tout le monde gagne. Pour l'instant...

Je ne connais rien à la bourse, mais je connais bien les jeux d'argent et il m'étonnerait que celui-là soit tellement différent. Le principe est toujours le même : d'abord attirer le plus de pigeons possible. Ensuite les laisser gagner un peu, leur donner des miettes, pour qu'ils s'approchent de plus en plus. Et quand ils sont assez près : les plumer !

Je ne connais rien, mais j'ai souvent eu du nez pour les coups tordus. Et j'ai l'impression qu'au jeu de la bourse, il y en a une jolie gang qui va se faire joliment ramasser tout à l'heure.

C'est que la règle unique pour gagner aux jeux d'argent, c'est d'avoir de l'argent. Les autres, ceux qui croient que l'important c'est de savoir jouer, les autres se font toujours fourrer.

Trois-Rivières aura son centre des congrès

Désourdy Construction et Multi-Dev. y investiront \$20 millions

FLORIAN BERNARD

■ Deux sociétés de Montréal, Désourdy Construction et Multi-Dev, ont créé un consortium dans le but de doter Trois-Rivières d'une salle de congrès, d'un marché public et d'une galerie de boutiques surmontée d'habitations et d'espaces commerciaux. Ce vaste ensemble d'une valeur de \$20 millions sera érigé dans le Sud-Ouest de la ville, à proximité du port.

Cet ensemble polyvalent qui portera le nom de « Place du Marché » permettra de mettre en valeur la vieille partie portuaire du centre-ville, dans le secteur des entrepôts. Les dirigeants de la ville cherchaient, depuis longtemps, à développer cette partie de la ville.

Les travaux de démolition et d'excavation débuteront le 16 février. Le projet sera réalisé en deux étapes. La première phase, d'une valeur de \$7 millions, comprendra une salle de congrès de 1 000 sièges avec un stationnement en sous-sol, de même qu'un marché public. Viendront s'ajouter, par la suite, des espaces à bureaux et à logements, de même qu'une aire de restauration.

Par ailleurs le conseil municipal vient d'autoriser la société Décoart à construire un immeuble commercial d'une valeur de \$3 millions sur le site de l'ancien poste de police numéro 3, boulevard Des Forges, en face du centre Les Rivières. Cet immeuble au revêtement de verre, appelé « Le Trifluvium », aura une superficie de plancher de 41 000 pieds carrés. Il sera inauguré en septembre 1987.



LES PRIX 1986 DU CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

NOM DES PRIX: Prix du Conseil du Patronat 1986.

MONTANT DES PRIX: \$5.000 chacun

OBJECTIFS DES DEUX PRIX: Rendre hommage à deux personnalités québécoises: a) l'une pour une réalisation personnelle et exceptionnelle à la promotion de l'éducation économique et / ou de l'entreprise privée au Québec en 1986; b) l'autre pour une contribution personnelle et exceptionnelle à la promotion de l'éducation économique et / ou de l'entreprise privée au Québec au cours de l'ensemble de sa carrière.

ELIGIBILITÉ: Toute personne résidant au Québec est éligible à l'exception des gens d'affaires toujours actifs et des personnalités politiques en fonction. A titre d'exemple, est éligible toute personne agissant à titre d'universitaire, de journaliste, de fonctionnaire, de commissaire industriel, d'enseignant, de chercheur, de dirigeant d'organisme, etc.

PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE: Du 1er janvier au 1er mai 1987.

REMISE DU PRIX: Lors de l'Assemblée générale annuelle du C.P.Q., le 11 juin 1987.

MEMBRE DU JURY: Président: M. Jean-Marie Toulouse
Ecole des Hautes Études Commerciales
Membres: M. Jacques Gagnon (Alcan)
M. Patrick O'Hara (IBM)
M. Claude Beaugard (Bell Canada)
M. Richard LeHir (Texaco Canada)

MISE EN CANDIDATURE

Une personne est mise en candidature sur présentation d'une formule officielle déléguée par le secrétariat du C.P.Q. La candidature doit être appuyée et justifiée par au moins trois personnes. Le consentement écrit du (de la) candidat(e) est requis. Les noms des candidats(es) ne seront pas rendus publics, sauf ceux des gagnants(es).

Pour information: (514) 288-5161

Les Cuisines 3M

Manufacturier et fabricant d'armoires de cuisines et de salle de bain

NOUS VOUS OFFRONS UN SERVICE DE PLANIFICATION PAR DES EXPERTS

Dans le domaine de la cuisine, de la salle de bain, des armoires de rangement et de la chambre d'enfant. Nous sommes aussi dépositaire et distributeur de plusieurs marques prestigieuses d'appareils électroménagers, dont: AMANA, SUB ZERO, THERMADOR et KITCHEN AID.



Les Cuisines 3M

SALLE DE MONTRE
8455 DÉCARIE 731-6621 Près métro de la Savane.
Lun.-Mer. 9h à 6h • Jeu.-Ven. 9h à 9h
Sam. 9h à 5h

TAPIS PERSANS EN SOLDE

Tous les 5 ans, la compagnie H.A.M., d'Iran, offre un gigantesque solda de janvier en diverses parties du monde. Cette année, cette liquidation aura lieu au Canada. Le président de notre compagnie est tout juste de retour d'Iran où il a passé 6 mois à sélectionner des tapis destinés à la clientèle canadienne, une collection qui n'a pas sa pareille en Amérique du Nord. On y retrouve des tapis et carpes en provenance de l'Iran pour 90% et également du Cachemire, du Pakistan, de l'Inde, d'Afghanistan, de Chine et de Russie, en toutes tailles et toutes qualités, un stock de plus de 2 000 pièces.

Le solda se déroulera le vendredi 6 février, de 9 heures du matin à minuit.

L'Association des tapis iraniens du Bazar de Téhéran nous a remis des pièces antiques Kashan, des tapis Isfahan, sur base de soie et de duvet d'oie. D'incroyables Tabriz sur base de soie Hittad-Ruj, des Bakhtary provenant de nomades, des Kerman Royal et Lavar, des Jash-Hads Birjand, Boulouch, Koohi, Turkmans sur base de soie, des Paradumbek modernes, antiques et semi-antiques. Des sacs de selle, une grande sélection de Kleems. Des tapis et carpes en provenance de toutes les régions d'Iran. Les dimensions varient de 2' x 2' à 13' x 19' et les tapis de passage mesurent jusqu'à 24 pieds de long. Nous présenterons également une collection de tapis Herake en soie de Turquie. Tous ces articles seront en montre durant

UN JOUR SEULEMENT

au cours du SOLDE LIQUIDATION de 15 heures

POURQUOI VENDONS-NOUS PLUS?

LES FAITS: 1) Les plus beaux tapis persans véritables offerts dans tout le Canada. 2) Achat direct des fabricants à chez vous, sans intermédiaires — pour vous offrir les prix les plus bas.

par exemple:
Royal Kerman — Tapis persans — dimensions 10' x 8' 1875\$ seulement
Tapis persan, véritable Belouch — dimensions 5½ x 3½ 325\$ seulement
Chinois, qualité supérieure épais — 5/8, 90 lignes 2 285\$ seulement
Dimensions 12' x 9'

PROFITEZ DE CETTE OFFRE EXCEPTIONNELLE AVANT QUE NOUS NE QUITTIONS VERS D'AUTRES ENDROITS DU CANADA. Cette description ne peut rendre la qualité et l'importance de la collection présentée.

Cette expo-vente spéciale aura lieu au VICTORIA HALL - WESTMOUNT
4626, rue Sherbrooke ouest
Une division de Kashmir Holdings Cie Ltée
(établie en 1968)

27^e SOLDE

SAUCIER

C'est la fête

TÉLÉCOULEURS



14" 199⁹⁹ 20" 299⁹⁹

RCA TÉLÉCOULEUR 14"



399⁹⁹

- À TÉLÉCOMMANDE
Modèle EMR-339
- Tube-image XL-100
 - Télécommande
 - Contrôle-couleur auto.
 - Syntonisation électronique
 - Convertisseur intégré 89 canaux

SHARP MONITEUR 14"



449⁹⁹

- Modèle 14J350
- Télécommande à infrarouge
 - Tube-écran «Linytron Plus»
 - Convertisseur intégré
 - Entrée/sortie pour audio-vidéo
 - Convertisseur intégré 89 canaux

RCA TÉLÉCOULEUR 20" À TÉLÉCOMMANDE



Modèle FMR-460

- Télécommande numérique Channel Lock
- Câblo-sélecteur intégré 90 canaux
- Tube image XL-100

449⁹⁹

HITACHI À TÉLÉCOMMANDE TÉLÉCOULEUR 20"



Modèle MT-2540

- Télécommande à infrarouge
- Affichage à l'écran
- Convertisseur intégré pour câble

569⁹⁹

ZENITH HQ 4 têtes



569⁹⁹

HITACHI LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS



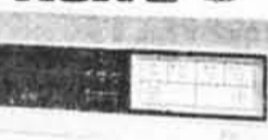
MAGNÉTOSCOPE VHS

Modèle VT-1121

- Câblo-sélecteur 107 canaux
- Télécommande sans fil
- Programmable 14 jours/2 programmes
- Enregistrement HQ

469⁹⁹

RCA MAGNÉTOSCOPE VHS HQ



Modèle VMT-385

3 têtes

499⁹⁹

- 3 têtes
- Convertisseur intégré
- Télécommande infrarouge
- Effets spéciaux
- Programmable

SHARP TÉLÉCOULEUR 20"



Modèle 20KP-55

- Télécommande 16 fonctions
- Syntonisation électronique 105 canaux
- Tube-image «Linytron Plus»

549⁹⁹

RCA MAGNÉTOSCOPE HI-FI



Modèle VLT-601

- Télécommande sans fil, 10 fonctions
- Convertisseur électronique 105 canaux
- Programmation 14 jours/4 programmes
- Effets spéciaux

599⁹⁹

HITACHI LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS



MAGNÉTOSCOPE VHS

Modèle VT-1400

- Câblo-sélecteur intégré
- Télécommande à infrarouge à multiples fonctions
- Programmable
- Enregistrement HQ

599⁹⁹

RCA MONITEUR COULEUR 26"



Modèle FLR-622

- Télécommande à multiples fonctions
- Tube-écran «Colortrack»
- Convertisseur intégré
- Entrée audio/vidéo

699⁹⁹

RCA TÉLÉCOULEUR 26"



Modèle GMR-641

- Cabinet style contemporain
- Télécommande sans fil
- Convertisseur intégré

Était: 799,99 RABAIS: 100\$

699⁹⁹

HITACHI LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS

TÉLÉCOULEUR 28"

Modèle TE-8520

- Style contemporain, base pivotante
- Lampe-écran carrée
- Câblo-sélecteur à 115 canaux
- Télécommande sans fil à 22 fonctions
- Affichage à l'écran du volume et du canal
- Rappel du dernier canal
- Prise pour M.T.S.

1199⁹⁹

RCA VHS-HQ

CAMCORDER «PROWONDER»

- Enregistrement VHS-HQ
- Zoom 6:1
- Lentille F1:2, focus automatique
- Balance des blancs automatique.
- Sensibilité 7 LUX
- Valise de transport incluse

1599⁹⁹

ZENITH VHS-HQ

CAMCORDER

Modèle VM-6200

- Capteur d'image CCD
- Sensibilité 10 LUX
- 2 vitesses/SP-EP
- 2,2 livres
- Ultracompacte
- VHS-C
- Complètement automatique
- Contrôle «Blacklight»
- Entrée audio/vidéo

1699⁹⁹

HITACHI LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS

VHS-HQ CAMCORDER

Modèle VM-5000

- Senseur MOS
- Sensibilité 7 LUX
- Code date/heure
- Zoom électrique 8:1
- Équilibre de tons par ordinateur

1999⁹⁹

J.m. SAUCIER

Le Super Marché de l'Électronique

80 MOIS DE GARANTIE

«LA TRANQUILLITÉ AU FOYER»

J.M. SAUCIER vous offre la tranquillité au foyer grâce à sa garantie de 80 mois pouvant couvrir les pièces, la main-d'œuvre et le service à domicile moyennant un léger supplément.

GRATUIT 1000\$

DE LOCATION DE FILMS

Une valeur de 100\$ à 1000\$ applicable sur la location de films de notre club vidéo à l'achat d'un vidéo et/ou d'un téléviseur de \$500 et plus.

PLUS DE 3.000 FILMS VHS — FRAIS D'INSCRIPTION 20\$.

500\$ ÉCHANGE VIDÉO

À l'achat d'un vidéo neuf, recevez jusqu'à 500\$ pour votre vieux vidéo en état de fonctionner. Le vidéo doit être vérifié auparavant.

★★★★ SERVICE 5 ÉTOILES

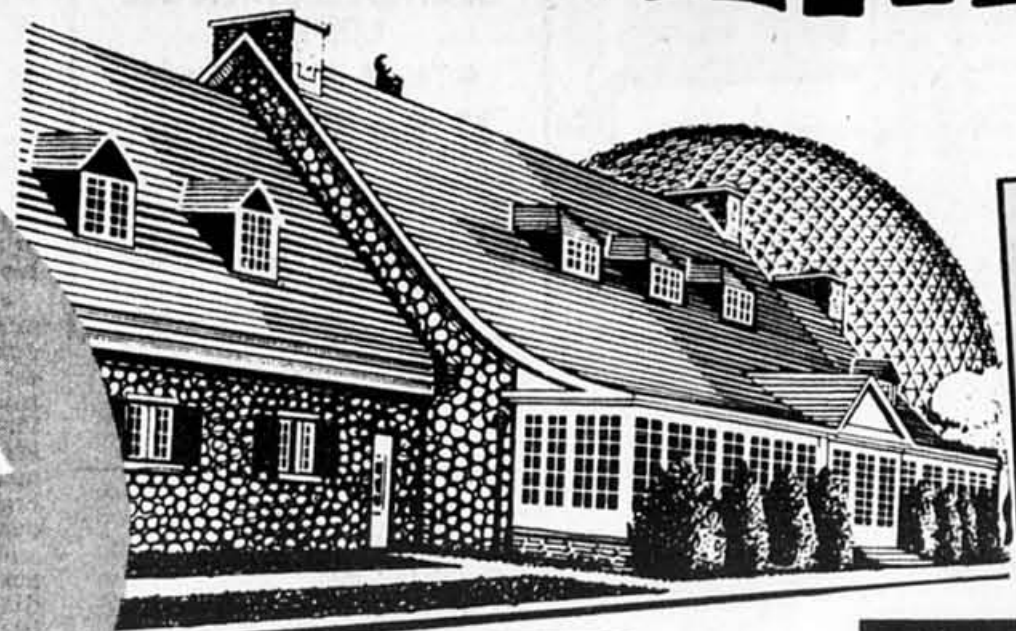
- Une équipe de techniciens diplômés.
- Un équipement de contrôle ultramoderne dépassant les normes.
- Un service autorisé sur garantie des plus grandes marques.
- Réparation sur appareils hors garantie.
- Flotte de camions pour service à domicile.

ANNIVERSAIRE



DÎNER POUR 2
À NOS FRAIS
 À l'achat d'un magnéscope, système de son, téléviseur ou four micro-ondes de \$450 et plus. LIMITE 1 PAR CLIENT

HÉLÈNE DE CHAMPLAIN
 Découvrez la fine cuisine du «Hélène de Champlain» grâce à J.M. Saucier pendant sa vente
27e ANNIVERSAIRE



J.M. **SAUCIER**

Quasar **FOUR À MICRO-ONDES**
 Modèle YMQ-5516
 • Puissance de 500 watts
 • 0.4 pi cu.
 • Minuterie de 30 minutes
199⁹⁹

TÉLÉCOMMANDE **PIONEER** JUSQU'À 6 DISQUES

Modèle PD-M6 (BK) **LECTEUR AU LASER**

- Programmation pour 32 plages musicales
- Cartouches pour 6 disques
- Lecture au hasard: elle permet de rompre la monotonie consécutive à l'écoute des plages sur le disque
- Recherche manuelle à 3 vitesses
- 4 modes de répétition
- Commande de volume pour casque

• Stabilisateur
 • Télécommande sans fil complète avec clavier numérique

599⁹⁹

TOSHIBA **FOUR À MICRO-ONDES**
 • Modèle ERX-3610
 • 9 niveaux de puissance (50-500 watts)
 • Système «Jet Defrost»
 • Touches électroniques
 • Horloge numérique
299⁹⁹

Panasonic **FOUR À MICRO-ONDES**
 • Modèle NE-5770
 • Plateau rotatif
 • 3 niveaux de puissance
 • Touches électroniques
 • Capacité 7 pi cu.
 • 500 watts
349⁹⁹

TOSHIBA **FOUR À MICRO-ONDES**
 • Modèle ERX-1610
 • 9 niveaux de puissance (72-720 watts)
 • Touches de commande à signal sonore
 • Affichage fluorescent
 • Capacité 1 pi cu.
369⁹⁹

TOSHIBA **NOUVEAU COULEUR AMANDE**
FOUR À MICRO-ONDES
 • 9 niveaux de puissance 72-720 watts
 • Autocuison, dégivrage «Jet Defrost»
 • Senseur de température Instamatic
 • Programmation 3 étapes
499⁹⁹
 Modèle ERX-1710

Quasar **FOUR À MICRO-ONDES**
 Modèle YMQ-6686

- Capacité, 1 pi cu. (Easy-Matic)
- Décongélation par le poids
- Touches électroniques
- Puissance de 600 watts

529⁹⁹
 COURS GRATUIT

Panasonic **FOUR À MICRO-ONDES**
 Modèle NE-7970

- Capacité de 1.4 pi cu.
- 6 niveaux de puissance
- 700 watts
- Décongélation automatique par le poids
- Sonde thermique
- Triple mémoire programmable

599⁹⁹
 GENIUS RABAIS: 50\$
 Était: 649,99

SUPERWAVE **Quasar**
FOUR À MICRO-ONDES
 Modèle YMQ-8895

- Capacité 1.4 pi cu.
- 6 niveaux de puissance de 70 à 700 watts
- Triple mémoire
- Fonctions de décongélation
- Cuisson instamatic
- Combiné convection/micro-ondes

899⁹⁹

AKAI **DOUBLE CASSETTE**
100 WATTS

SÉRIE PRO 400

- Syntonisateur am/fm stéréo digital programmable
- Amplificateur intégré 50 watts par canal
- Magnétocassette double avec copie haute vitesse et dolby
- Table tournante semi-automatique entraînée par courroie
- 2 haut-parleurs 3 voies, 75 watts, modèle SRCA3
- Télécommande infrarouge multifonctions

799⁹⁹
 Télécommande optionnel

LUXMAN **CELESTION** **SÉRIE AUDIOPHILE**
60 WATTS

- Syntonisateur stéréo AM/FM, digital à 16 mémoires, modèle T-240
- Amplificateur intégré «Duo-Beta» 30 watts/canal, modèle L-205
- Table tournante par courroie, modèle PD-210
- 2 haut-parleurs Celestion «Série Audiophiles» 60 watts ch. modèle 100 DITTON

899⁹⁹
 PRIX SAUCIER

Sansui
100 WATTS

- Syntonisateur stéréo AM-FM avec programmation et affichage numérique, modèle T-700
- Table tournante à lecture linéaire à entraînement direct, modèle PL-45
- Magnétophone à cassette stéréo avec touches électroniques, Dolby, métal, modèle D-35CF
- 2 haut-parleurs 3 voies Hitachi, modèle HSP-3500
- Télécommande infrarouge, multifonctions, modèle IS-100

999⁹⁹
 *AMPLIFICATEUR stéréo intégré 50 watts par canal, modèle A-700

LUXMAN **CELESTION**
200 WATTS

- Amplificateur intégré «Duo-Beta», 100 watts, canal entrée audio-vi-déo, modèle L-435
- Syntonisateur digital AM-FM stéréo, 16 présélections, modèle T-240
- Table tournante, moteur DC, modèle P-405
- Magnétocassette stéréo dolby B et C, DBX, auto-inversion, circuit «Duo Beta», moteur DC, modèle K-405
- 2 haut-parleurs Celestion DL-10, Reflex tridimensionnels, basse avec élément de boîtier massif 10", puissance jusqu'à 150 watts. Fabriqué en Angleterre.

2499⁹⁹

MONTRÉAL 10090, St-Laurent 389-3541	ST-LÉONARD 6860 est, Jean-Talon 251-0600	POINTE-CLAIRE 971 nord, St-Jean 694-9180	LONGUEUIL 2904, chemin Chambly 651-0070	SHERBROOKE 2400 ouest, King 563-9191	DRUMMONDVILLE 740 ouest, boul. St-Joseph 474-2727	OTTAWA/NEPEAN 780 Baseline Road coin Fisher Fisher Heights Plaza 727-0159	OTTAWA/VANIER 522, Montréal Road/St-Laurent 744-7890	GATINEAU 1100 ouest, boul. Maloney (819) 561-8911
--	---	---	--	---	--	--	---	--

EXPÉRIENCE AUDIO-VIDÉO SONY

ENSEMBLE STÉRÉOPHONIQUE
À partir de
\$699



GRAND SPÉCIAL SUR LE RÉCEPTEUR AM-FM STÉRÉO
MODELE STR-AV 570
ÉTAIT \$649.95
SPECIAL \$480.00

RABAIS DE \$169.95

TÉLÉVISEUR MICROBLACK KV-2781R

- 28 pouces
- Touche de mémoire programmable
- Télécommande Express Commander à 10 touches
- Syntonisation Express Tuning
- Affichage - écran et minuterie de sommeil
- Décodeur MTS

\$1 599⁰⁰
+
BASE GRATUITE
Livraison gratuite

A. Fortin
Electronique

CENTRE ÉLECTRONIQUE COMPLET

• Télé • Vidéo • Audio

47, rue Fleury ouest

381-9261

Service à domicile par nos techniciens
Caméra - vidéo à louer pour vos vacances

Production de livres scolaires en braille: Québec pris à partie

CONRAD BERNIER

■ Le directeur général de l'Institut Nazareth et Louis-Braille de Longueuil, M. Normand Giroux, ne cache pas qu'il trouve irresponsables et scandaleuses les tergiversations des ministères des Affaires sociales et de l'Éducation dans le dossier de la production en braille destinée aux handicapés visuels fréquentant les écoles primaires et secondaires du Québec.

« Ça ne sert à rien de chercher midi à quatorze heures dans ce dossier, affirme-t-il. Ce dossier-là est transparent, vérifiable sur toutes les coutures. D'abord, l'Institut Nazareth et Louis-Braille de Longueuil produit annuellement 36 000 nouvelles pages de braille, et 95 p. cent de cette production est destinée au milieu scolaire. Pourtant, pour répondre aux besoins des élèves et des étudiants aveugles du Québec, 60 000 nouvelles pages de braille sont immédiatement indispensables. »

« Il arrive, malheureusement, que la production de braille est totalement paralysée depuis un mois parce que l'Institut ne peut plus vendre sa production de braille en bas du prix de revient et continuer à rogner les autres services à la clientèle pour éponger des déficits. »

« Nos demandes sont raisonnables, poursuit-il, et représentent un investissement global d'environ \$300 000 dont la plus grande partie servirait à l'achat de nouveaux équipements pour la saisie, l'impression, la reliure et l'assemblage du braille. Ça, c'est pas la

mer à boire! C'est pas, non plus, demander la lune! C'est beaucoup plus simplement demander que cesse le plus tôt possible ce que nous considérons comme une authentique prise d'otages! A cause des tergiversations de ces deux ministères, et plus particulièrement du ministère des Affaires sociales, c'est carrément l'intégration scolaire des handicapés visuels qui est remise en cause. »

Directrice générale de l'Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels (AQPEHV), Rachel Belisle, parle, elle aussi, de « prise d'otages ». « Une situation de cauchemar pour les handicapés visuels fréquentant les écoles primaires et secondaires, et leurs parents », affirme-t-elle.

Une situation de cauchemar, qui aboutira sous peu à une « paralysie complète au niveau scolaire ». « Il faut de toute urgence, explique-t-elle, que le ministère des Affaires sociales, à l'instar du ministère de l'Éducation, se dérouille et prenne toutes les mesures pour que la production de braille destinée au milieu scolaire reprenne au plus vite à l'Institut Nazareth et Louis-Braille de Longueuil. A ce moment-ci, compte tenu des circonstances et de la complexité du dossier, il vaut mieux équiper un seul producteur, en l'occurrence l'Institut, que de disperser les ressources humaines et techniques. »

Mais même si cette production reprenait dès demain matin et que l'Institut obtenait ce qu'il désire, cela ne signifie pas pour autant que « tout est réglé dans ce dossier de production du braille au Québec ».



GARE À VOUS...

...LES CHUTES DU NIAGARA S'ILLUMINENT!

MONTRÉAL/CHUTES DU NIAGARA Escapades à partir de **117\$***

C'est peut-être en hiver que les chutes du Niagara sont les plus belles. Les vapeurs d'eau s'accrochent aux rochers, aux arbres et aux lampadaires pour les geler et leur donner de toutes nouvelles formes. Alors emmenez votre famille, vos amis, votre caméra et venez vous offrir les irrésistibles chutes du Niagara.

De plus, une Escapade VIA Rail transformera votre séjour en véritables mini-vacances. VIA s'occupera du transport, de l'hôtel et des activités de votre choix. Le tout aux dates qui vous conviennent et à un prix bien invitant.

Laissez VIA Rail vous transporter sur toute la ligne!
N'hésitez plus et téléphonez-nous dès maintenant. On vous attend.

* Prix minimum par personne. Comprend le transport aller et retour en voiture-coach et une nuit à l'hôtel (occupation double). Les prix sont sujets à changement sans préavis et peuvent varier selon l'hôtel, les activités choisies et la date du départ. Renseignez-vous sur les économies que vous pouvez réaliser grâce au tarif Ambassadeur et au tarif de groupe.

VIA

Pour renseignements et réservations sur les Escapades VIA Rail, communiquez avec votre agence de voyages ou téléphonez à VIA Rail au **871-1331**

ONTARIO
Irésistible!

Pour en savoir plus sur les destinations de l'Ontario, téléphonez, sans frais, à notre service francophone d'informations au **1-800-268-3736**



Mme Ginette Reno et M. André Caille, président d'honneur de Défi sportif 87, entourant Jean Allard, un des participants aux compétitions de rugby.

Spectacle bénéfique de Ginette Reno lors du 4e Défi sportif

GEORGES LAMON

■ La chanteuse Ginette Reno a accepté de présenter le 29 mars, à la Place des Arts, un spectacle bénéfique au profit de la quatrième édition du Défi sportif, une semaine d'activités essentiellement consacrée à des compétitions sportives pour athlètes handicapés.

Ce spectacle-bénéfice à \$100, \$50 et \$25 le billet devrait ainsi permettre à l'Association régionale pour le loisir des personnes handicapées de l'île de Montréal (elle touche quelque 70 000 handicapés) d'atteindre l'objectif de \$75 000 pour l'organisation de cette compétition et la promotion du loisir pour les handicapés. Rappelons que l'an dernier une représentation de *Broue* avait permis d'amasser \$63 000 et un spectacle de Gagnon-Léveillé en 85, \$55 000.

Défi sportif 87 se déroulera au centre sportif Gadbois, 5485, Chemin de la Côte Saint-Paul, à Verdun, du 5 au 10 mai. Plus de 800 athlètes atteints de cinq types de handicaps, auditif, visuel, physique, psychique et intellectuel, venant de Montréal, de Toronto, de France et peut-être aussi des États-Unis, se mesureront dans douze disciplines dont le ballon sur glace, le hockey sur glace, le soccer, le rugby et le tennis.

La faute d'Yvon
Mme Reno a précisé, hier en conférence de presse, que c'était « la faute » d'Yvon Deschamps, impliqué pour une troisième année dans cet événement, si elle avait appuyé cette cause.

« Il m'a amené un jour dans une école où des enfants handicapés s'adonnaient à certains sports, a-t-elle expliqué. Je trouve ça beau de voir des gens qui passent à l'action. C'est ce qui m'a poussée à accepter de faire ce spectacle. J'en suis à la fois fière et heureuse. Je suis sûre que ce défi sportif 87 sera une réussite. »

Quant à Yvon Deschamps, il avait fait parvenir un petit mot dans lequel il précisait son intérêt pour cette cause, mais qu'il était « retenu pour affaires sous le chaud soleil de la Californie ».

Pour sa part, M. André Caille, vice-président et chef des opérations de Gaz Métropolitain, président d'honneur du Défi sportif 87, a fait remarquer que les entreprises étaient sensibilisées au courage et à la volonté de ceux qui vont participer à ces compétitions. « Ce sont 800 témoignages qui démontreront l'excellence », a-t-il insisté. L'objectif est de remplir la salle Wilfrid-Pelletier à craquer.

C'est d'ailleurs M. Caille et son équipe de vice-présidents dont notamment, MM. Pierre Lortie et Jean Gaullin, présidents de de Provigo et d'Ultra-mar Canada, Jacques Lamarre vice-président de Lavallin et Me Louise Martin, de Clarkson Tétrault, qui veilleront à écarter le plus grand nombre de billets possible à \$100 dans le milieu des affaires pour cette seule représentation de Ginette Reno à la salle Wilfrid-Pelletier à 19h30. Les billets sont en vente à partir du 16 février à la Place des Arts ou aux comptoirs Ticketron. Pour information: 933-2739.

TÊTES D'AFFICHE

Guy Pinard

Gilles Houde nommé au Palais des congrès

El que prédit dans cette chronique en octobre dernier, Gilles Houde vient d'accéder à un poste de direction au Palais des congrès de Montréal, puisqu'il a été nommé au poste de directeur du développement et des projets spéciaux. L'autre partie de cette prédiction impliquait la nomination de Paul Phaneuf à la présidence.

L'attrait de Houde pour le tourisme remonte aux dernières années du premier gouvernement de Robert Bourassa, alors qu'il avait hérité de ce dossier à titre d'adjoint parlementaire. Et après la défaite de 1976, il avait oeuvré comme responsable des relations publiques auprès de la Station touristique du Mont-Tremblant. Il était depuis quelques années directeur régional pour le Québec de Condition physique, sports amateurs Canada.

Par la même occasion, on annonce la nomination d'Elizabeth Boileau au poste de directeur commercial par intérim. Cette dernière fait partie de l'équipe du Palais depuis 1981.

AU GÉNÉRIQUE

L'Université McGill sera l'hôte, aujourd'hui et demain, du Congrès international sur les sources thermales marines à forte teneur en métaux. De nombreuses personnalités du Canada et des États-Unis participeront à cet événement dont l'ouverture officielle sera présidée par Raymond Savoie, ministre délégué aux Mines et aux Affaires autochtones du Québec.

Jean-Marie Berault, régisseur de la programmation, et Michèle Lefebvre, technicienne en loisirs, sont les principaux artisans du Festival d'hiver de Dorval, qui débute demain et se poursuivra jusqu'au 15 février. C'est une organisation du service Loisirs et culture. Pour informations: 633-4000.

Pierre Arcand, vice-président et directeur général de la station CKAC, a été choisi par le jury de la Chambre de commerce de Montréal à titre de «nouveau performant 87». À ce titre, il sera honoré le 19 février au Ritz-Carlton. La veille, M. Arcand aura signé le livre d'or à l'hôtel de ville de Montréal.

Les Petits violons présenteront le 14 février, dans le cadre de leur campagne de souscription, un dîner-concert qui aura lieu au Centre Sheraton sous la présidence d'honneur du ministre Pierre Fortier. Aidé des pre-

cieux conseils de Gerard Delage, le chef Andre Barbotin a préparé de succulents petits plats qui feront le délice des convives lors de cette soirée animée par Albert Millaire et présidée par Jean Cousineau. Pour informations et réservations: 274-1736.

La Société des familles Mathieu d'Amérique, descendantes de l'ancêtre Jean, arrivé au Canada en 1639, procédera à la fondation d'un chapitre montréalais samedi, à 14 h, au 7960, rue Marquette. Pour informations: Roger Mathieu, au 376-9494. Ce dernier est incidemment un ex-directeur de l'Information à La Presse.

Deux pompiers de Chambly, Dorian Chouinard et François Raymond, participeront à un «gira-f-othon» de 28 heures afin de recueillir des fonds pour le Téléthon de la paralysie cérébrale. Le tout débute à 16 h samedi, à l'angle des boulevards Fréchette et Périgny.

Les stagiaires de la 15^e promotion de l'Institut de police du Québec se relayeront dimanche pour franchir la distance de 150 km qui sépare Nicolet de Montréal afin de recueillir des fonds pour le téléthon de la paralysie cérébrale. La somme recueillie sera remise aux responsables du téléthon par son directeur général, Gilles Bouchard. Toujours au

sujet du même téléthon, le salon La main du maître remettra au téléthon tout l'argent recueilli pendant une période de 24 heures, les 7 et 8 février. Enfin, Guy Lafont, de la Brioche lyonnaise, au 1595, rue Saint-Denis, remettra au téléthon tous les revenus provenant de la vente de truffes au chocolat pendant une période de 24 heures, samedi et dimanche.

Pamela Pavlik, du Service des communications de l'hôpital Royal Victoria, avise la population de la fermeture des cliniques de consultation externe et des services administratifs lundi, jour férié pour les employés.

Robert Lecavalier, vice-président exécutif de l'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal, invite tous les intervenants de l'industrie touristique de Montréal à un séminaire qui aura lieu lundi, à 9 h, à l'hôtel Delta.

David O. Toft, médecin à la célèbre clinique Mayo, prononcera une conférence sur la progestérone lundi, à 11 h 30, à l'Institut de recherches cliniques de Montréal. Pour informations: 842-1481, poste 335.

Jean-Claude Maugirard, président du comité V.I.A., Gilles Favier, président du Centre international de design de Montréal, et Gabriel Gangnat, directeur de Sopamco, procéderont au lancement de Via la France lundi, à 16 h au 85, rue Saint-Paul ouest.

Suzanne LeBeau rappelle aux membres de l'Alliance française que le trio Eisenstadt offrira un concert aux membres de l'Alliance, lundi, à 20 h, au salon Alfred Rouleau de l'hôtel Méridien.

Le Conseil des artistes peintres du Québec présentera les oeuvres de ses nouveaux membres à l'occasion d'un vernissage qui aura lieu lundi, à 19 h, à la Galerie du Conseil, 4060, rue Saint-Laurent. L'exposition sera accessible au public jusqu'au 27 février.

Georgine Couto, relationniste de la maison Eaton, rappelle qu'encore une fois cette année,

février est le mois du Soleil chez Eaton. Marché tropical, soirée floridienne, vol simulé Air Canada, présence de grands chefs montréalais et de personnalités floridiennes comme Burton A. Prince, astronaute de son métier, rien n'est négligé pour inciter la clientèle à s'impliquer dans cette promotion dont le clou sera le tirage au sort, le 26 mars, à 13 h, de quatre voyages de sept jours à Orlando. Bonne chance à tous!

Paul A. Rochon, de Granicor Inc., de Saint-Augustin, est directeur de la zone canadienne de l'Institut du marbre d'Amérique.

Normand Fleury, du Jardin botanique de Montréal, avise les ornithologues amateurs du fait que le Jardin a porté à 15 le nombre de postes d'alimentation afin de susciter une augmentation de la population ailée dans l'environnement du jardin, qui a incidemment publié une Liste d'observation des oiseaux, afin de faciliter la tâche des citoyens.

La Place des Arts propose une exposition consacrée à la jeunesse et intitulée CECM — L'adolescence de l'art. Présentée dans le hall d'entrée de la salle Wilfrid Pelletier, cette exposition sera ouverte au public jusqu'au 21 février.

Sœur Cecile Lanoue invite toutes les anciennes élèves d'institutions de la Congrégation Notre-Dame à devenir membre de l'Association des anciennes élèves. On pourra obtenir de plus amples informations au 489-6288.

Nicole Simard, de Québec Scene International, propose une série de cours intensif de 21 heures à tous les jeunes qui revêt de devenir comédien, mannequin ou animateur. Pour informations: 646-9743.

Jean Dupuis, responsable de l'oeuvre Les petites déniches Inc., est à la recherche de vieux meubles, de vêtements et d'objets utilitaires pour redistribution aux démunis. L'organisme fait la cueillette à domicile. Pour informations: 270-2297 ou 527-0459.



Inauguration officielle du Carrefour La Laurentienne

Jacques-A. Drouin (à droite), chef des opérations du groupe La Laurentienne, donnait récemment le coup d'envoi au Carrefour La Laurentienne et au mois des REER, en présence des présidents des compagnies membres. Roger D. Landry, président et éditeur de La Presse, a profité de la circonstance pour lui remettre un exemplaire encadré de la page couverture du cahier spécial publié par La Presse à cette occasion.

PHOTO MICHEL GRAVEL LA PRESSE

L'ingénieur Sylvio E. Gallizzi a été engagé par la CUM pour servir d'expert dans une cause qui l'oppose à Spino Construction. Gallizzi est à l'emploi de la maison Both, Belle, Robb, dont la compétence a été reconnue au plus haut niveau lors des travaux de la commission Malouf. D'ailleurs, la réputation de ce bureau dépasse largement les frontières du Canada.

Ginette Flynn, présidente du Salon international de la jeunesse, dévoilera l'orientation et le contenu du 8e salon à l'occasion d'une conférence de presse qui aura lieu le mardi 10 février, à 10 h, dans le hall de l'Hôtel de l'Institut de tourisme.

La consœur Lily Tasso traitera des artistes et des écrivains des communautés ethniques du Québec le mardi 10 février, à 14 h, à l'Auditorium de la Banque Royale, 1, Place Ville-Marie, mezzanine 2.

Camille Trudel, président de la Société des festivals populaires du Québec, rencontrera la presse le mardi 10 février, à 11 h 30, à la Maison des arts de Laval, pour parler des activités

qui seront ouvertes au public lors du XII^e congrès annuel de la Société, du 6 au 8 mars, au Centre des congrès de Laval. La Société regroupe 160 fêtes, festivals et carnavaux.

Ginette Flynn, présidente du Salon international de la jeunesse, dévoilera l'orientation et le contenu du 8e salon à l'occasion d'une conférence de presse qui aura lieu le mardi 10 février, à 10 h, dans le hall de l'Hôtel de l'Institut de tourisme.

Gilles Mercure, président du Comité sur les industries culturelles, sera le conférencier lors du prochain déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de Montréal, le mardi 10 février, à midi, au Centre Sheraton. Pour informations: 288-9090.

A SAMEDI

DONNEZ DU STYLE À VOS CHEVEUX... EN TOUT TEMPS... EN TOUS LIEUX.

Sans fil, sans pile, sans problème de recharge!



Liberté™

Nous vous présentons Liberté, de Black and Decker. Combiné sans fil, sans pile, sans problème de recharge. Liberté est prêt quand vous l'êtes, instantanément, grâce à sa cartouche unique Thermacell®. Rien n'est plus rapide, rien n'est plus facile. Vos cheveux auront du style en tout temps... en tous lieux!

OFFERT DANS TOUS LES MAGASINS EATON.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

*Marque de commerce de Black & Decker Manufacturing Company, Usine pour le Québec, Black & Decker Canada Inc., Brantford, Ontario

L'Hôtel-Dieu de Montréal: une étude interne attribue le déficit de \$6 millions à une mauvaise gestion

HUGUETTE ROBERGE

C'est parce qu'il a été mal administré, et non parce que son budget est insuffisant, que l'Hôtel-Dieu de Montréal en est venu à accumuler le plus important déficit au Québec, soit plus de \$6 millions. Cet énorme déséquilibre s'explique par le « développement » que l'hôpital a connu depuis deux ans, alors que, partout ailleurs, on coupait au maximum dans les dépenses.

Tel est le dur verdict auquel arrive une étude interne commandée l'automne dernier par le président du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu, M. Marc Lalonde, étude dirigée par le Dr Jacques Brunet, directeur général du Centre hospitalier universitaire Laval de Québec (CHUL).

Les chiffres sont éloquentes: durant les deux dernières années, en pleine période d'austérité, les dépenses autres que salariales de l'Hôtel-Dieu ont subi une hausse de \$5 094 064 (32,5 p. cent) et les effectifs ont été augmentés de 140 postes.

Selon le rapport Brunet, le déficit actuel est dû, en grande partie, aux développements survenus dans le cadre des opérations de l'année 1985-86, et pour lesquels aucun budget n'a été approuvé par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Ainsi, on cite l'ouverture, en novembre 1985, d'une unité d'observation médico-chirurgicale de 21 lits (un estimé très conservateur de \$345 000); l'addition de quatre lits à l'unité des brûlés (l'écart entre le budget demandé pour le fonctionnement de cette



Dr Jacques Brunet

unité et celui reconnu par le ministère est d'environ \$1,2 million); l'addition de personnel dans les laboratoires; l'addition d'une salle en médecine nucléaire dont les coûts d'opération ne sont pas compensés par les ventes de services.

Des anomalies

Le rapport note également de nombreuses anomalies dans le fonctionnement des différents services de l'Hôtel-Dieu. Ses auteurs s'étonnent du manque d'information sur la gestion et d'information financière disponibles à l'intérieur de l'hôpital. « Ni le directeur général ni les principaux directeurs des opérations ne possèdent les données nécessaires pour prendre des décisions quotidiennes et surveiller les dépenses encourues dans leur direction. »

À la direction des soins infir-

miers, qui gère tout près de 40 p. cent du budget total de l'établissement, le contrôle des heures rémunérées et des autres dépenses est à peu près inexistant. Quant à la direction des services professionnels, elle n'assume toujours pas les responsabilités qui lui sont dévolues par la Loi 27, sanctionnée... en 1981.

Toujours selon les auteurs du rapport, le processus d'allocation d'équipement médical est « difficile à comprendre », cet équipement est désuet dans plusieurs départements et « de façon parfois dramatique » malgré l'importance des sommes qui y sont allouées. « La seule explication que nous avons pu identifier, c'est que les ressources financières ont été consacrées au développement plutôt qu'au remplacement. »

L'étude révèle d'autres problè-

mes de gestion, entre autres aux immobilisations, à l'urgence et à l'admission.

Un virage à faire

Tout en reconnaissant la tradition d'excellence de l'Hôtel-Dieu, l'étude pointe l'urgence d'assainir la situation financière de l'établissement par une gestion plus agressive et plus efficace que celle qui prévaut depuis longtemps, et qu'on désigne, à voix basse dans le milieu, comme « le syndrome de Jeanne-Mance », c'est-à-dire une gestion inspirée d'abord et surtout par la demande de services et... la foi en la Providence!

« Le conseil d'administration, dit le rapport, doit statuer sur le fait que l'équilibre budgétaire est une de ses priorités et exiger que la direction générale prenne les moyens pour l'atteindre. Ceci est contraire à la philosophie actuelle de la direction de l'hôpital et des décisions du conseil au cours des dernières années. Sans une volonté ferme du conseil d'administration en ce sens, un changement de direction et d'orientation est impossible et les difficultés actuelles vont, à notre avis, se perpétuer et aboutir à une crise majeure. »

Joint par LA PRESSE, le président du conseil d'administration, M. Marc Lalonde, s'est refusé à tout commentaire sur cette étude « interne » qu'il entend maintenir telle. Pendant près de vingt minutes, il s'est contenté d'indiquer vaguement: « Nous avons déjà proposé un train de mesures... Il y a eu des embargos sur certains investissements. Nous attendons des approbations du ministère avec lequel nous travaillons en étroite collaboration... D'ici deux mois, nous aurons un nouveau directeur général. Il faut y mettre du temps et se montrer patients. »

Mais des sources proches du milieu s'attendent à ce que Québec accorde à l'Hôtel-Dieu un délai de deux ans pour résorber son énorme déficit.

Guerre juridique pour invalider la loi 160 qui limite le droit de grève

Presse Canadienne

La contestation de la loi 160 par les centrales syndicales s'amorce aujourd'hui en Cour supérieure de Montréal, par le dépôt d'une requête en jugement déclaratoire logée par la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) et le Syndicat des travailleurs du centre d'accueil Anne Le Seigneur, de Chambly.

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) et la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) devraient emboîter le pas sous peu.

Dans sa requête, la CEQ met en doute la constitutionnalité de la loi 160 (adoptée le 11 novembre dernier) qui vise à maintenir les services essentiels dans les secteurs de la santé et des services sociaux par le moyen de fortes sanctions et amendes.

Les requérants y voient, notamment, une violation du droit à la liberté d'expression, l'égalité, la vie, la liberté, la sécurité de la personne, la justice fondamentale et la protection contre les traitements inusités.

La CEQ soutient que la loi 160 est une loi spéciale qui a essentiellement pour objet et pour effet de sanctionner très sévèrement toute grève qui ne respecterait pas les prescriptions de la loi 37 fixant le régime de négociation des employés de l'État, et toute action concertée des salariés.

La Centrale prétend également que la loi 160 restreint, au point de le supprimer, le droit de grève dans les secteurs de la santé et des services sociaux et a pour effet d'interdire aux associations de salariés d'exercer toute action concertée.

Les procureurs de la CEQ rappellent qu'en vertu de la loi 160 les associations de salariés et les regroupements d'associations, dont la CEQ, sont passibles de poursuites pénales dont les amendes varient de \$20 000 à \$100 000.

Ils signalent de plus que la loi établit une présomption de responsabilité civile et un renversement du fardeau de la preuve pour les dommages causés par des salariés à l'occasion d'une grève. Sans parler de la cessation des retenues de la cotisation syndicale à la source, de la réduction du traitement et de la perte d'ancienneté.

La CEQ prétend que jusqu'à l'adoption de la loi 160, rien ne justifiait l'Assemblée nationale du Québec d'adopter d'urgence une loi spéciale aussi dure et aussi humiliante pour les salariés en cause puisque seuls des moyens modérés de pression avaient été exercés.

Radio Shack DÉBÂCLE DES PRIX

rabais \$100
359.95
459.95
Liquidation

13-1219*

Pour combattre les rigueurs de l'hiver

- Chaîne compacte avec récepteur AM/FM, deux platines, un changeur et deux enceintes

rabais \$340
199.95
349.95
chac.

14-1219*

Enceintes Mach Two ... stéréo incomparable, prix imbattable!

- 160 watts de PAR+
- Trois voies refroidies par liquide ferreux
- H.-P. de graves de 15", d'intermédiaires de 5" et d'aiguës de 4". 40-4032

*Puissance admissible recommandée

rabais \$70
169.95
239.95

Profitez de vos heures au volant!

- Lecteur de cassette AM/FM à inversion autom.
- 24 watts, correcteur 5 gammes et atténuateur 12-1930

rabais 25%
29.95
39.95

La portative de qualité

- Radio portative AM/FM avec CAF pour bonne réception FM

12-716*

rabais \$50
99.95
149.95

Super SRG à prix d'aubaine

- Un walkie-talkie pour garder contact
- Parfait en ski ou en moto-neige

21-1653*

maintenant
219.95
249.95

Répondeur téléphonique

- Activé par la voix, télécommandé et garanti pour un an

43-316

maintenant
149.95
179.95

De la belle stéréo pour un petit budget

- Combiné magnéto AM/FM portatif à six haut-parleurs

14-789*

rabais \$40
99.95
139.95

La sécurité, même durant l'hiver

- Compact récepteur SRG; va sous la planche
- Ayez de l'aide facilement

21-1510

rabais 37%
49.95
79.95

De la précision à prix abordable

- Multimètre 21 gammes
- Cadran 5" de couleur

22-210*

rabais 33%
29.95
44.95

Gardez-en une sur le bureau

- Calculatrice alimentée à piles ou avec le CA

65-960*

Radio Shack Les prix de solde expirent le 28 février 1987

DIVISION INTERMÉTIER CANADA L.T.E.E. Il peut arriver que certains articles ne soient pas disponibles en quantité suffisante pour répondre à la demande. Si notre stock d'un article renouvelable de notre gamme courante est provisoirement épuisé, nous vous fournirons un bon de réduction différée vous permettant de vous le procurer au prix annoncé aussitôt qu'il sera disponible. Certains articles peuvent être offerts en quantités limitées pour la période de cette offre. Nous nous réservons le droit de corriger les erreurs typographiques. ©Tandy Corporation détient les droits de propriété. INTERMÉTIER CANADA L.T.E.E. est un usager inscrit. *Piles/adaptateurs/bandes non fournis. Disponible à tous les magasins et détaillants participants Radio Shack.

Voir les pages blanches pour le magasin Radio Shack le plus près

Un avocat est condamné à sept mois de prison pour tentative d'entrave à la justice

GERMAIN YARDIF

■ Un avocat montréalais a été condamné à sept mois de prison après s'être reconnu coupable de tentative d'entrave à la justice, hier, en Cour des Sessions de la paix.

Me Jean-Yves Gagné devait répondre, devant le juge Jacques Lessard, d'avoir, en octobre 1985, « volontairement tenté d'entraver, de détourner ou de contre-carrer le cours de la justice en fabriquant une fausse preuve ».

Il représentait une dame du nom de Solange Ouellet qui possédait ou avait des intérêts dans un certain nombre de salons de massage, dont le Studio de massage Le Diplomate, à Lemoyne.

Elle avait à son service, comme gérant de son entreprise, un dénommé Raymond Finnigan.

En août 1985, cet établissement fut l'objet d'un raid policier. Les deux furent par la suite accusés de tenir une maison de débauche.

Mme Ouellet demanda à Finnigan de consentir à signer une convention selon laquelle il s'était porté acquéreur à une date antérieure à celle de la perquisition. Il donna son consentement lors d'une rencontre des deux avec Me Gagné.

Quelques jours plus tard, Finnigan signa une confession reconnaissant qu'il n'était pas propriétaire du salon de massage.

Il collabora avec la police pour prendre l'avocat dans un guet-apens. Muni sur sa personne d'un appareil émetteur permettant aux policiers d'enregistrer les conversations, il se présenta, tel qu'entendu, le 28 octobre, au bureau de Me Gagné pour signer un acte d'achat du studio daté du 23 août 1984, soit bien avant la date du raid.

Au bout de 35 minutes de discussion, la police fit irruption et arrêta l'avocat pour fabrication de preuve.

Tenant compte du fait que Me Gagné devait subvenir aux besoins de ses parents, qu'il n'avait pas de dossier judiciaire, qu'il a avoué sa culpabilité et que sa carrière était compromise, le juge Lessard a déclaré qu'il s'agit d'une faute grave et lourde de conséquences qui porte atteinte à l'image de la justice et à sa crédibilité, sans compter qu'elle constitue un geste dégradant à l'égard de la profession d'avocat.

Il a rejeté toute suggestion de libération conditionnelle et a rendu une sentence de sept mois de prison.

L'ordre d'expulsion contre Victor Regalado tient toujours, dit le ministre

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse
OTTAWA

■ Le ministre d'Etat à l'Immigration, Gerry Weiner, a repoussé hier la requête de la Ligue des droits et liberté en faveur du journaliste salvadorien Victor Regalado.

« L'ordre d'expulsion contre Victor Regalado est maintenu et le processus suivra son cours » a déclaré l'attaché de presse du ministre, M. Len Westerberg.

Selon lui, le ministère des Affaires extérieures a entrepris des recherches en vue de trouver un pays tiers qui voudra bien recevoir M. Regalado.

Ces démarches n'ont encore rien produit, mais aussitôt qu'un gouvernement acceptera de lui fournir un visa d'entrée, M. Regalado sera prévenu et devra quitter le Canada a indiqué M. Westerberg.

La ligue des droits et libertés a demandé hier au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Benoit Bouchard, ainsi qu'à son collègue James Kelleher, Solliciteur général, de permettre à ce réfugié salvadorien de continuer à vivre au pays.

Arrivé ici en 1980, M. Regalado tente depuis d'obtenir le statut de réfugié en alléguant que sa vie est menacé si on le force à retourner dans sa patrie en El Salvador.

Appels à la bombe: des adolescents avouent

Presse Canadienne
CHICOUTIMI

■ Deux adolescents de Jonquière accusés d'avoir placé des appels à la bombe auprès de compagnies

aériennes québécoises ont avoué leur crime, hier, devant le Tribunal de la jeunesse.

Les deux garçons, âgés de 16 et 17 ans, ont reconnu avoir placé respectivement 37 et 36 appels à la bombe entre le 30 septembre et

le 3 décembre 1986, auprès de Québecair, Nordair, CP Air, et Air Canada.

Ils ont également plaidé coupable à trois chefs d'accusation de menaces et un chef d'extorsion. Ces infractions sont reliées à l'en-

voi d'une lettre aux dirigeants de trois compagnies aériennes: CP Air, Québecair et Nordair.

Les deux jeunes sont passibles d'un emprisonnement de trois ans dans un centre de détention pour jeunes.



Caplan-Duval

SPLENDIDES RABAIS SUR FINS DE SÉRIES
C'EST LE MOMENT DE COMPLÉTER VOTRE ENSEMBLE

UNE PREMIÈRE!
Il n'y a jamais eu auparavant de vente de modèles discontinués de figurines

ROYAL DOULTON

FIGURINES
MODÈLES DISCONTINUÉS

	ANNÉE D'ABANDON	PRIX CAPLAN-DUVAL
Alice	1980	100\$
Captain Cook	1984	400\$
Centurion (thé)	1984	300\$
New Companions	1985	200\$
Rest Awhile	1984	225\$
St George	1985	600\$
Sunday Best	1986	150\$
Simone	1983	150\$

et beaucoup, beaucoup, beaucoup d'autres!

Coutellerie en acier inoxydable modèles discontinués

AYNSFORD - couvert 5 pièces

	Prix de liste	Prix Caplan-Duval
Aurora	60 ⁰⁰	25 ⁰⁰
Toledo Gold	95 ⁰⁰	38 ⁵⁰
Prince of Wales	65 ⁰⁰	39 ⁰⁰
Prince of Wales Gold	155 ⁰⁰	62 ⁰⁰
W.M.F.		
Grand Ribbon	64 ⁹⁵	32 ⁵⁰
Helsinki	64 ⁹⁵	32 ⁵⁰
Heidelberg	64 ⁹⁵	32 ⁵⁰
Arctica	32 ⁵⁰	16 ²⁵

ROYAL ALBERT

Modèles

American Beauty	Jubilee Rose
Antoinette	Mayflower
Berkeley	Old English Rose
Chantilly	Romande
Forget-me-not	Serena
Highland Thistle	Silver Maple
Inspiration	Tea Rose

50% de rabais sur marchandise en magasin
30% de rabais sur commande spéciale

PARAGON

Affection
Exmoor
Malandi
Olympus
Orleans

50% de rabais sur marchandise en magasin
30% de rabais sur commande spéciale

COUTELLERIE en acier inoxydable

Modèles discontinués

	PRIX DE LISTE	PRIX CAPLAN-DUVAL
COUVERT 5 PIÈCES		
TOWLE		
Baroness	63 ⁰⁰	29 ⁹⁹
Facette	63 ⁰⁰	29 ⁹⁹
Silver Frost	45 ⁰⁰	19 ⁹⁹
ONEIDA		
Tennyson	39 ⁵⁰	19 ⁷⁵
Sherri	30 ⁷⁵	15 ⁵⁰
REED BARTON		
Acadian	60 ⁰⁰	25 ⁰⁰
Modern Provincial	60 ⁰⁰	25 ⁰⁰
Colonial Sheel	60 ⁰⁰	25 ⁰⁰

VAISSELLE FITZ & FLOYD

Modèles discontinués

FLEURS PLANTENES
PLATINUM RONDELET
VERSAILLES CREAM
WHITE OCTONGAL
BLACK OCTONGAL
TOTAL COLOUR SPECTRUM
RONDELET ROUGE
RONDELET NOIR

Économisez 60%

ROYAL DOULTON

Brienne
Dorset
Elegance
Flirtation
Jennifer
Lorraine
Michelle
Regents Park
Stephanie

50% de rabais sur marchandise en magasin
30% de rabais sur commande spéciale

CRYSTAL KOSTA-BODA

Modèles discontinués

BLUE LINE
MAMBO
ROWDO
LOUISE
ADMIRAL
CALYPSO

Économisez 50%

ROYAL DOULTON

Modèles

Courterpoint	Ravel
Eternity	Repton
Hamilton	Russet Glen
Hilltop	Tara
Nicole	

50% de rabais sur marchandise en magasin
30% de rabais sur commande spéciale

• 5800, boul. Cavendish (Mail Cavendish) **483-4040** • 6700, Côte-des-Neiges (Plaza Côte-des-Neiges)
APPELS SANS FRAIS: 1(800) 361-6482
Chez Caplan... vive la différence... un plus grand choix, de meilleur prix!

Avec notre fauteuil tout en largeur, notre service continue d'être à la hauteur.

Wardair vous offre désormais un siège plus large, avec plus d'espace pour les bras et les jambes. L'option Fauteuil Confort Plus^{MD}, c'est un siège comparable à celui de la classe affaires des autres lignes aériennes. Mais il coûte beaucoup moins cher. De plus tous nos fauteuils spacieux sont exclusivement réservés à nos passagers non-fumeurs.

Notre Fauteuil Confort Plus est optionnel, mais notre unique Classe Wardair^{MD}, elle, ne l'est pas. Fine cuisine, vins savoureux, personnel cordial et véritablement chaleureux. Un service à la hauteur de ce que vous méritez. Seulement sur Wardair. Là où la largeur et la hauteur sont deux dimensions du même service. Wardair vous offre des liaisons régulières de Montréal à Toronto, Edmonton, Calgary et Vancouver.

WARDAIR

Service pour gens d'affaires.

LA RÉNOVATION ca m'intéresse!

Les armoires et les comptoirs
Vous voulez rénover votre cuisine, mais vous n'êtes pas encore fixés sur votre plan d'aménagement? Quels matériaux choisir? Cet ouvrage répondra à toutes vos questions.
Direction des cours par correspondance
1986 - 116 pages
EQQ 22724 9
8,95 \$

Les couvertures
Un ouvrage qui traite du choix et de la pose des couvertures et que les bricoleurs, menuisiers, leurs et les consommateurs avertis leur avertis.
Direction des cours par correspondance
1986 - 115 pages
EQQ 15875 8
8,95 \$

Les escaliers
Menuisiers, bricoleurs ou consommateurs avertis, voici mille réponses à vos questions sur les escaliers.
Direction des cours par correspondance
1986 - 128 pages
EQQ 22902 1
9,95 \$

En vente dans nos librairies, chez nos concessionnaires, par commande postale et chez votre libraire habituel.
Les Publications du Québec
C.P. 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Moscou et Washington à la croisée des chemins



Mikhail Gorbatchev, à gauche, recevant l'ancien secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger. PHOTO REUTERS

Gorbatchev reçoit Vance, Kissinger et Kirkpatrick

Le no 1 soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, s'est livré à un plaidoyer en faveur d'une amélioration des relations soviéto-américaines en recevant, hier au Kremlin, une délégation de 10 personnalités américaines, dont les anciens secrétaires d'Etat Henry Kissinger et Cyrus Vance.

« Les relations (entre Moscou et Washington) sont à la croisée des chemins. Il est nécessaire de trouver la volonté et la force de les faire progresser. Il n'y a pas d'alternative à la coexistence », a affirmé M. Gorbatchev, selon un compte-rendu lu à la télévision soviétique.

« L'URSS, avec ses propositions, ne prétend pas détenir l'ultime vérité, et nous sommes ouverts aux idées constructives. Aux États-Unis, par contre, il y a des forces qui tirent avantage de l'hostilité. Elles ont besoin d'une URSS ayant une image d'ennemi et elles utilisent la puissance des médias pour semer la haine à l'encontre du peuple soviétique. C'est un problème sérieux qui ne peut être négligé », a dit Gorbatchev.

« La question n'est pas si nous nous aimons

les uns les autres, a-t-il poursuivi. C'est quelque chose qui dépasse la politique. L'Amérique sera ce que les Américains voudront qu'elle soit. Mais l'Union soviétique, pour sa part, ne se construira pas selon des recettes de l'étranger ».

Le chef du Kremlin a exprimé sa conviction que « des accords de désarmement sont possibles » mais, a-t-il dit, « faisons en sorte de ne pas détruire ce qui a été réalisé par le passé », faisant allusion à la remise en cause par Washington du traité ABM et des accords SALT-2.

La relation de cet entretien à la télévision soviétique ne fait aucune allusion au dernier essai nucléaire américain, mardi, qui pourrait mettre un terme au moratoire unilatéral soviétique sur les tests atomiques.

« Le sommet de Reykjavik n'est pas un échec, mais un nouveau pas fait dans l'approche des problèmes du désarmement, un pas à partir duquel nous devons progresser et non pas faire marche arrière », a déclaré Gorbatchev, selon le journal télévisé.

« Il est nécessaire de travailler sans retard à un compromis. Personne ne doit imposer quoi que ce soit à l'autre. On doit abandonner l'idée que l'URSS a plus à gagner que les

États-Unis à l'amélioration des relations bilatérales », a-t-il noté.

Une visite à Sakharov

Cette rencontre, à laquelle participait également l'ancien représentant des États-Unis à l'ONU, Mme Jeane Kirkpatrick, a eu lieu « dans une atmosphère franche et amicale ». La délégation, dépechée par le Conseil des relations étrangères de New York, doit rencontrer aujourd'hui le dissident soviétique Andreï Sakharov. Elle n'a pas donné immédiatement sa version de la rencontre avec Gorbatchev.

Du côté soviétique étaient aussi présents Alexandre Iakovlev, promu il y a quelques jours suppléant au Politburo, et Anatoli Dobrynine, secrétaire du Comité central et chef du Département international du PCUS, qui fut ambassadeur à Washington lorsque Kissinger et Vance dirigeaient la diplomatie américaine.

M. Gorbatchev a conclu en présentant ses projets de réforme à l'intérieur et en les résumant sous forme de slogan : « Plus de socialisme et plus de démocratie », précisant : « Il ne s'agit pas d'un abandon du système socialiste, mais de la pleine utilisation de son potentiel ».

Botha offre aux cités noires un statut de «bantoustan»

AFP, UPI, AP et Reuter
LE CAP

Vingt-quatre heures après avoir affirmé que la majorité noire du pays « ne sera jamais représentée au Parlement » d'Afrique du Sud, le président Pieter Botha a affirmé hier qu'il était prêt à « accorder l'indépendance totale aux cités noires » du pays.

Au même moment, toutefois, un député d'extrême-droite rendait public un document secret qui révèle que les Afrikaaners,

descendants de colons néerlandais majoritaires au sein de la communauté blanche, appuient l'avènement d'un gouvernement de la majorité noire si cela peut assurer la survie des Afrikaaners.

Parlant devant les députés blancs du Parlement du Cap, qui détiennent l'essentiel du pouvoir en Afrique du Sud bien qu'ils ne représentent que 18 p. cent de la population de 33 millions, M. Botha a affirmé : « Aussi longtemps que je vivrai, je suis prêt à donner aux Noirs (des zones urbaines) l'indépendance totale, s'ils la veulent ». Il n'a donné aucune indication sur d'éventuelles négocia-

tions avec la majorité noire du pays.

La minorité blanche, s'appropriant 87 p. cent du territoire, a réparti la majorité noire en 10 bantoustans (foyers tribaux) éparpillés en plusieurs dizaines de parcelles totalisant 13 p. cent du territoire national : c'est une composante essentielle du système d'apartheid et le régime sud-africain a accordé jusqu'à présent l'« indépendance » à quatre bantoustans.

La déclaration de Botha semble signifier que le régime souhaite étendre le système de bantoustans aux immenses ghettos urbains qui servent de réservoir de main d'oeuvre bon marché pour l'économie. « L'indépendance » des bantoustans, rejetée par l'opposition anti-apartheid et la communauté internationale, n'est reconnue que par Pretoria.

Quant au document, qualifié de « strictement confidentiel » par le Broederbond, société secrète visant à préserver les intérêts afrikaaners, a été dévoilé par Louis Stofberg, seul député du parti Herstigte Nasionale (HNP). Le document indique entre autres que « l'exclusion de la participation effective des Noirs jusqu'au plus haut niveau du processus politique est une menace pour la survie des Blancs ».

Les membres du cabinet, qui appartiennent pour la plupart à la Broederbond, n'ont pas contesté ou discuté le document, a dit M. Stofberg. Le texte, intitulé « Conditions constitutionnelles de base pour la survie de l'Afrikaaner », appelle à l'acceptation de ce qui avait été des tabous pour la minorité blanche au pouvoir : caractère inévitable d'un gouvernement issu de la majorité noire, vraisemblance d'un président noir, création de zones résidentielles « grises » (mélangées) et gouvernement à caractère non-ethnique.

Par ailleurs, intervenant dans le débat sur une motion de non-confiance à l'égard du régime Botha, Mme Helen Suzman, députée du Parti fédéral progressiste (PF, libéral blanc), accusait hier la police sud-africaine, affidavits à l'appui, d'avoir brutalisé et torturé des dizaines de détenus politiques, dont des enfants, arrêtés sous l'état d'urgence national en vigueur depuis plus de sept mois. Les déclarations assermentées venant de la seule province du Natal nomment 119 détenus politiques, dont deux sont âgés de 12 et 15 ans.

Selon les chiffres compilés par le PFP et d'autres groupes de surveillance, entre 20 000 et 25 000 Sud-africains ont été détenus sous l'état d'urgence, dont environ 6 000 âgés de moins de 18 ans, a affirmé Mme Suzman.



Ces trois adolescents, qui furent emprisonnés sous l'empire de l'état d'urgence, ont hier raconté leurs malheurs au cours d'une conférence de presse. Plus de 9 000 enfants de moins de 18 ans ont connu la captivité en Afrique du Sud. PHOTO CP

Un agent chilien s'implique dans le meurtre de Letelier

Agence France-Presse
WASHINGTON

Un ancien capitaine de la police secrète chilienne a reconnu hier, devant un tribunal de Washington, avoir participé à l'assassinat de l'ancien ministre chilien des Affaires étrangères, Orlando Letelier, commis en novembre 1976 à Washington.

Le major à la retraite Armando Fernandez Larios s'est rendu de son plein gré à la justice américaine qui avait demandé en vain son extradition du Chili en 1979. Il a démissionné lundi comme major dans l'armée chilienne et des Services de renseignements militaires de son pays.

L'ancien militaire a plaidé coupable à une accusation de complicité après le fait dans l'assassinat de Letelier. Il a accepté de donner toutes les informations dont il dispose sur « l'affaire Letelier » en échange de la promesse de voir sa peine réduite, sa sécurité assurée et, par la suite, son identité modifiée.

Le juge Barrington Parker a cependant récusé un marché conclu entre Fernandez Larios et les procureurs américains, marché qui aurait limité à sept ans toute éventuelle sentence prononcée contre lui. La sentence sera rendue le 6 avril prochain.

Le procureur américain Joseph di Genova a indiqué que les dépositions du militaire avaient réactualisé la nécessité de demander une nouvelle fois au Chili l'extradition du général à la retraite Manuel Contreras, ancien chef de la DINA (police secrète chilienne dissoute en 1977), et celle du lieutenant-colonel Pedro Espinoza, tous deux soupçonnés d'avoir participé à l'assassinat d'Orlando Letelier.

Le chef de la diplomatie chilienne sous le président socialiste Salvador Allende a, rappelle-t-on, été tué en compagnie de sa secrétaire américaine, Ronnie Moffitt, en septembre 1976 à Washington par l'explosion d'une bombe placée sous sa voiture. Ils étaient alors associés à l'Institut pour Policy Studies, un centre de recherches libéral de Washington.

Un Américain ayant travaillé pour la police secrète chilienne, Michael Townley, avait déclaré, lors de son procès en 1978, avoir reçu des responsables de la DINA des instructions pour perpétrer l'assassinat. Il avait reconnu sa culpabilité.

À Santiago, hier, des proches de M. Letelier ont déclaré que Fernandez Larios s'était rendu aux États-Unis parce qu'il estimait sa sécurité menacée au Chili.

Remous autour de la 6e flotte

AFP, UPI, Reuter
WASHINGTON

La Maison-Blanche s'est efforcée, hier, de calmer les spéculations sur une éventuelle intervention américaine au Liban, affirmant que les bâtiments de la 6e flotte en Méditerranée orientale « conduisaient des opérations normales ».

Le déploiement des forces aéronavales américaines a suscité la critique de l'Internationale socialiste, qui a appelé les États-Unis à éviter toute action militaire visant à libérer les otages américains détenus au Liban. Le pape Jean-Paul II a lui aussi lancé un appel afin que soit évité « un redoutable enchevêtrement d'actions et de réactions » dans la région.

Par ailleurs, la Syrie a accusé Washington d'utiliser la crise des otages comme prétexte à une éventuelle attaque du Liban. À Téhéran, le premier ministre iranien Mir Hossein Mousavi a indiqué qu'aucune agression américaine contre des musulmans ne restera sans réponse. L'Iran a également réaffirmé qu'il n'usera pas de son influence pour faire libérer les otages américains au Liban tant que Washington n'acceptera pas de rendre aux Iraniens ce qui leur est dû, y compris les armes achetées aux États-Unis sous le régime du Chah et jamais livrées.

Les forces américaines en Méditerranée orientale « sont là pour protéger les intérêts stratégiques des États-Unis et leurs amis », a affirmé le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Marlin Fitzwater. « Je vous invite vivement à ne pas faire de spéculation » à ce sujet, a-t-il dit.

Les spéculations sur le sort du médiateur anglican Terry Waite, disparu au Liban depuis le 20 janvier, ont continué hier d'alimenter les rumeurs. Selon un responsable de l'hebdomadaire libanais *Al Shiraa*, cité par le *Daily Wildcat* de l'université de Tucson en Arizona, Waite s'est transformé en otage de son plein gré pour empêcher toute attaque américaine au Liban.

Le chef du mouvement chiite Amal, Nabih Berri, a pour sa part affirmé que Waite « n'a pas été kidnappé, mais arrêté ». Selon lui, les ravisseurs de l'émissaire britannique « ne sont pas libanais ». Par ailleurs, des sources religieuses à Beyrouth ont indiqué que Waite a été enlevé parce qu'il n'avait pas tenu ses promesses.

À Jérusalem, le ministre des Affaires étrangères, Shimon Peres, a déclaré hier que la présence de la 6ème flotte américaine en Méditerranée orientale devrait être « prise au sérieux par les Libanais ». Un ancien chef d'état-major israélien, Rafael Eytan, a d'autre part suggéré que les États-Unis devraient eux-mêmes prendre des gens en otage.

Les démocrates condamnent l'essai nucléaire américain

AFP, AP, UPI et Reuter
WASHINGTON

Les représentants démocrates à la Chambre basse du Congrès ont condamné, hier, par le biais d'une résolution unanime, l'essai nucléaire américain de mardi et ils ont appelé le président Ronald Reagan à suspendre tout futur test.

Les démocrates, majoritaires aux deux chambres du Congrès, ont aussi introduit un projet de loi, signé par 140 représentants, demandant à M. Reagan d'entamer immédiatement des négociations avec le Kremlin pour « parvenir à une interdiction réciproque, simultanée et vérifiable des essais d'armes nucléaires ».

Le test de mardi était le premier annoncé par les États-Unis cette année. L'URSS, qui observe un moratoire unilatéral sur les essais nucléaires depuis août 1985, a averti Washington qu'elle reprendra ses propres essais après le premier tir américain.

Cet essai est « un nouveau défi lancé à l'opinion mondiale par l'administration Reagan », a commenté hier l'agence Tass, mais un commentaire de l'agence Novosti indiquait que le Kremlin ne se précipiterait pas pour répliquer par un test au dernier test américain mais qu'il ferait preuve « de retenue et de bon sens ».

L'opinion mondiale

À Stockholm, le premier ministre suédois Ingvar Carlsson déclarait que ce premier essai nucléaire américain de 1987 « montre que le gouvernement américain est déterminé à ne

tenir aucun compte de l'opinion mondiale ».

L'administration Reagan a refusé les appels de Moscou pour se joindre à son moratoire, affirmant que les tests sont essentiels à la modernisation de son arsenal. « Il y a là un désaccord fondamental entre le Congrès et le président en matière de contrôle des armements », a déclaré le représentant Richard Gephardt.

Il a ajouté que le Congrès souhaitait un traité sur l'arrêt des essais nucléaires et le respect de l'accord SALT-2 sur la limitation des armements nucléaires. L'administration a décidé en novembre de passer outre aux limites de ce traité, signé en 1979, en déployant un 131e bombardier B-52 équipé de missiles de croisière à ogive nucléaire (ALCM).

L'IDS en suspens

Entre-temps, la Maison-Blanche réaffirmait hier qu'aucune décision n'avait été prise quant à un déploiement accéléré et partiel de l'Initiative de défense stratégique (IDS ou *Guerre des étoiles*) qui est actuellement étudié par le gouvernement.

Le président Reagan a tenu une réunion sur l'IDS mardi, qui pourrait conduire à l'élaboration d'une directive en vue de concentrer les recherches sur un certain type d'armes, selon des sources gouvernementales.

Le secrétaire à la défense, Caspar Weinberger, tente depuis plusieurs semaines d'imposer ses vues sur un déploiement partiel de l'IDS, auquel est hostile le secrétaire d'Etat George Shultz.

Aquino impose un serment de loyauté aux militaires

AFP, UPI, Reuter
MANILLE

La présidente Corazon Aquino va sommer les militaires philippins de prêter serment d'obéissance à la nouvelle constitution ou de démissionner, a annoncé hier son porte-parole, Teddy Benigno.

Selon les résultats officiels du référendum constitutionnel de lundi, publiés par un organisme indépendant respecté, le Namfrel (Mouvement national des citoyens pour des élections libres), les militaires ont voté « non » à 40 p. cent, tandis que l'ensemble des électeurs philippins se sont prononcés pour le « oui » à près de 80 p. cent. Les résultats officiels du scrutin, compilés par la Commission des élections, ne seront pas publiés avant la fin de la semaine.

L'obligation faite aux 250 000 militaires de prêter un serment d'allégeance à la constitution constitue un ultimatum pour reprendre en main les militaires rétifs, a admis le porte-parole Benigno. Le régime de Mme Aquino a

échappé à deux tentatives de putsch, dont le dernier a été maté la semaine dernière.

Le chef des forces armées, le général Fidel Ramos, a d'autre part annoncé que entre 400 et 500 militaires ayant participé à une rébellion de la semaine dernière seront traduits en cour martiale. Le rebelle reconnu coupable pourrait être passible de la peine de mort, a indiqué le ministre de la Justice, Neptali Gonzalez.

Dans un discours télévisé aux Philippines après le référendum qui lui assure un mandat de six ans, Cory Aquino a appelé les forces armées à « ne faire qu'un avec le peuple philippin ». Elle a rappelé que le « vote de confiance » à son endroit « réaffirme de manière incontestable la légitimité et le pouvoir démocratique de notre gouvernement ».

La réunion des ministres du cabinet Aquino, tenue hier à Manille, a été consacrée essentiellement à la situation politique après le référendum et à la mise au point d'un projet de calendrier de réformes économiques, ont indiqué des responsables.

Le porte-parole présidentiel a par ailleurs affirmé que Mme Aquino rendra publique, probablement le 25 février, une déclaration offrant l'amnistie aux rebelles communistes et musulmans. Cette offre fera partie d'un « programme de réconciliation » prévoyant, au coût de \$1,1 milliard US, l'octroi de terres, de sommes d'argent et d'emplois aux rebelles pour les inciter à déposer les armes.

Le gouvernement philippin a aussi appelé les rebelles à reprendre les négociations interrompues la semaine dernière après le massacre par l'armée de 15 manifestants paysans à Manille. Un cessez-le-feu de 60 jours observé par la rébellion et les autorités doit expirer samedi.

Aux États-Unis, l'ancien président philippin Ferdinand Marcos s'est fait hospitaliser à Hawaï, où il vit en exil depuis un an, afin de démontrer qu'il est trop malade pour comparaître devant une chambre de mise en accusation en Virginie. L'enquête doit porter sur des accusations de paiements illégaux pour des ventes d'armes aux Philippines.

Manifestations étudiantes dans plusieurs régions d'Espagne

AFP, Reuter
MADRID

Plusieurs milliers de lycéens ont manifesté hier dans de grandes villes d'Espagne au moment où se tenaient à Madrid des négociations entre les responsables des organisations lycéennes et le ministre de l'éducation, M. Jose Maria Maravall.

Dans la capitale espagnole, des groupes de lycéens ont interrompu à plusieurs reprises la circulation dans plusieurs rues du centre de la ville ainsi que sur une route proche du palais de la Moncloa, résidence du président du gouvernement.

A Barcelone, plus de 500 lycéens ont occupé les locaux de la bourse et 1 500 autres ont interrompu la circulation en

plein cœur de la capitale catalane. A Sabadell (ville proche de Barcelone), plus de 400 étudiants ont essayé d'occuper l'hôtel de ville.

En Galice (nord de l'Espagne), de jeunes gens ont interrompu le trafic ferroviaire pendant une heure, et ont manifesté dans les rues des principales villes de la région.

Dans le sud du pays, un groupe d'étudiants a interrompu la course cycliste du tour d'Andalousie.

La réunion entre les responsables du ministère de l'éducation et les représentants des organisations lycéennes se poursuivait hier soir. La « selectividad » (examen d'accès à l'université), dont les lycéens demandent la suppression, était au centre des discussions.

DÉPÊCHES

ÉTATS-UNIS

Véto présidentiel battu
Le nouveau Congrès à majorité démocrate a infligé à Ronald Reagan sa première défaite politique en repoussant à une écrasante majorité le veto opposé par le président à une loi anti-pollution, qui dégage des crédits de \$20 millions pour combattre la pollution des eaux aux États-Unis.

INDE-PAKISTAN

Accord à la frontière
L'Inde et le Pakistan ont signé hier un accord destiné à réduire la tension régnant entre les deux pays sur leur frontière commune où sont massés quelque 500 000 hommes des deux camps. L'agence officielle de presse indienne PTI a indiqué que les négociations entamées samedi dernier avaient été prolongées afin d'en arriver à un accord.

ÉGYPTE

Référendum
Le président Hosni Moubarak a annoncé la tenue le 12 février d'un référendum national portant sur la dissolution du parlement égyptien, où le parti de M. Moubarak détient

391 des 448 sièges. Le texte du décret présidentiel n'indique pas la raison de cette décision.

SOMALIE

La France négocie
Un conseiller diplomatique du gouvernement français, Fernand Wibaux, a entamé hier des négociations avec les dirigeants du Mouvement national somalien (opposition armée) au sujet de la libération des 10 otages français, membres de l'organisation humanitaire « Médecins sans frontières », détenus depuis samedi dernier.

IRAN

Journaliste expulsé
Le journaliste américain Gerald Seib, arrêté samedi pour espionnage en Iran, a été expulsé hier. Ce correspondant du Wall Street Journal au Caire était venu se joindre à un groupe de journalistes étrangers invités par les autorités iraniennes à visiter le front de la guerre du Golfe. Il a été accusé d'avoir « recueilli des informations anormales sur les fronts » et d'être « un espion à la solde du régime sioniste (Israël) déguisé en reporter ».

Les instituteurs français s'agitent

AFP, Reuter
PARIS

La colère des instituteurs français, vivement hostiles à un décret du gouvernement modifiant le système hiérarchique dans les écoles et promu officiellement mardi, s'est traduite hier par une grande journée de manifestations dans toute la France, secouée depuis plusieurs mois par des conflits sociaux qui se succèdent.

À l'appel de l'ensemble de leurs syndicats, qui représentent 92 p. cent des 315 000 instituteurs français, ils étaient plusieurs dizaines de milliers à défiler ainsi à Paris et dans les principales villes du pays sous des banderoles unitaires, fait rarissime dans cette profession.

Déjà, depuis vendredi, ces enseignants des écoles communales et des maternelles, qui accueillent environ 5,8 millions d'enfants de 3 à 11 ans, avaient multiplié grèves tournantes, grèves perlées, dé-

brayages surprises et parfois occupations des inspections académiques.

La promulgation officielle du décret, signé par le premier ministre Jacques Chirac et qui porte sur la création de postes de « maîtres-directeurs » à la tête des écoles, a mis le feu aux poudres, les instituteurs estimant qu'il s'agit là d'une « véritable provocation ».

Pour eux, ce nouveau poste instaure des rapports d'autorité dans les écoles, régies actuellement par une sorte d'autogestion basée sur des relations étroites entre enseignants et parents.

Face à ce qu'ils considèrent comme un « coup de force », les syndicats ont appelé à un élargissement de la riposte et envisagent une manifestation nationale de tous les instituteurs à Paris, la semaine prochaine, voire une grève à partir de lundi.

Devant la montée de la contestation, le ministre de l'Éducation nationale, M. René Monory, a décidé de rester ferme sur ses positions.

LA STÉRÉOMANIE!

LA PUISSANCE DE LA STÉRÉOPHONIE CHEZ VOUS!

SONY T.V. 20" STÉRÉO

AVEC CE TRINITRON MIRRORBLACK DE 20 PO. SONY SAVAIT FORT BIEN QU'ELLE ALLAIT FAIRE ÉPOQUE EN MATIÈRE DE DIVERTISSEMENT T.V.

- ENTRÉES AUDIO VIDEO
- TELECOMMANDE
- INFRA-ROUGE
- CONVERTISSEUR DE 181 CANAUX
- AFFICHAGE À L'ÉCRAN
- DECODEUR STÉRÉO INTÉGRÉ

899⁹⁵ ÉTAIT 999.00

Un studio d'enregistrement chez vous? Pourquoi pas. Avec le système de son Fisher ACS-8607, c'est maintenant rendu possible. Voyez plutôt!

Un **AMPLIFICATEUR STÉRÉO** intégré avec un **ÉGALISATEUR** graphique à cinq bandes... un **SYNTONISATEUR** stéréo AM/FM digital avec mémoire... **MAGNETOCASSETTE DOUBLE**... une **TABLE TOURNANTE** semi-automatique et des enceintes acoustiques 3 voies - 100 W RMS par canal. Le tout dans un meuble audio gratuit à l'achat de ce puissant système et à prix abordable pour l'audiophile averti. Venez le voir et l'entendre!

999⁰⁰

RCA 549⁹⁵

RCA vous propose un VHS stéréo avec télécommande infra-rouge, convertisseur intégré, haute qualité d'image et minuterie de programmation. Voyez ce modèle VMT 297 à prix incroyable.

FISHER ACS 8607

NOUVEAU! MEUBLE INCLUS

KOSS SST-6 99⁹⁵

Nous avons les plus bas prix et ça, on vous le garantit par écrit.

NOUS RÉDUISONS LA DIFFÉRENCE PLUS

+10%

Notre promesse garantie du plus bas prix absolu que si vous achetez un article chez Atlantique et que, dans les quinze (15) jours suivants votre achat, vous trouvez le même article annoncé moins cher en moyenne chez un autre marchand local, c'est avec plaisir que nous vous remboursons la différence plus 10% de cette différence sur présentation d'une preuve du prix annoncé.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE CRÉDIT MAISON
ATLANTIQUE

SUPER MAGASIN PRINCIPAL
6245 boul. Métropolitain (sortie Langelier)
328-0955

MAIL WEST ISLAND
3239 boul. des Sources
Dollard-des-Ormeaux
683-1943

+10%

LES MEILLEURS PRIX
LE MEILLEUR CHOIX
LE MEILLEUR SERVICE

140 MAGASINS

UN POUVOIR D'ACHAT INCROYABLE!

ATLANTIQUE IMAGE ET SON

AUSSI AVANCÉ QUE LA TECHNOLOGIE DE NOS PRODUITS



**PROFITEZ DU MÉNAGE DU
PRINTEMPS LORS DE NOTRE
SOLDE SENSATIONNEL
DE TENUES MODE
AUTOMNE-HIVER
POUR LUI
RABAIS JUSQU'À 50%**

RABAIS JUSQU'À 40%
SÉLECTION DE
PANTALONS SPORT
POUR JEUNES HOMMES

Toute notre sélection de pantalons habillés en laine ou tissu mixte. Pantalons sport ou en velours côtelé imprimé ou uni. Choix de couleurs. 28 à 36. Prix ord. 38\$ à 50\$.

VENTE **29⁹⁹ À 39⁹⁹**

278, VARIATIONS

RABAIS 50%
SÉLECTION DE VESTONS
SPORT ET PANTALONS
HABILLÉS POUR
JEUNES HOMMES

Choisissez parmi notre variété de marques réputées, modèles ou tissus. Prix ord. 50\$ à 150\$.

VENTE **24⁹⁹ À 74⁹⁹**

321, VARIATIONS

RABAIS 50%
VESTONS SPORT
MODE
AUTOMNE-HIVER

Variété de modèles et tissus excluant Tweed Harris. Tons de gris, bleu ou brun. 36 à 46. Simpson. Vestons sport Zéphir.

VENTE **67⁵⁰**

Prix ord. 135\$.

260, VESTONS SPORT POUR HOMMES

**RABAIS JUSQU'À
44%**
PANTALONS EN
VELOURS CÔTELÉ
POUR HOMMES

Des économies exceptionnelles sur une vaste sélection de modèles et couleurs. Venez vite pour une meilleure sélection.

VENTE **24⁹⁹**

Prix ord. 29,99 à 45\$.

264, PANTALONS POUR HOMMES

RABAIS 50%
COMPLETS
AUTOMNE-HIVER

Complets Zéphir.

VENTE **97⁵⁰**
CH.

Prix ord. 195\$.

261, COMPLETS POUR HOMMES

**RABAIS JUSQU'À
40%**
SÉLECTION
DE CHANDAILS
POUR HOMMES

La sélection inclut des modèles à encolure ras du cou et autres. Acrylique, mélange d'acrylique et laine à motifs ou unis. Tailles disparates. Prix ord. 50\$ à 110\$.

VENTE **29⁹⁹ À 89⁹⁹**

264, CHANDAILS POUR HOMMES

**RABAIS JUSQU'À
50%**
SÉLECTION DE
MANTEAUX HABILLÉS
ET TENUES D'EXTÉRIEUR
POUR JEUNES HOMMES

Toute notre sélection de blousons, paletots d'auto et manteaux pleine longueur dans une variété de couleurs, P.M.G.

Prix ord. 59,99 à 225\$.

VENTE **29⁹⁹ À 112⁵⁰**

278, VARIATIONS

RABAIS 30%
SÉLECTION
DE TENUES
D'EXTÉRIEUR

Grand éventail de modèles dans la sélection. Venez vite profiter de ces incroyables rabais. Variété de couleurs et tailles.

Prix ord. 120\$ à 260\$.

VENTE **54⁹⁹ À 139⁹⁹**

264, TENUES D'EXTÉRIEUR POUR HOMMES



VOUS RAFFOLEREZ DE NOS RABAIS!
VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^e ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous. Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h.

Simpson